

CHÉRIF ABBÈS À PROPOS DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

■ **«UNE HONTE DANS L'HISTOIRE DE LA FRANCE»**

Page 24

LE PREMIER TRONÇON DU TRAMWAY INAUGURÉ

■ **ALGER-EST SOULAGÉE**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1264 Lundi 9 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CURSUS DU PRIMAIRE

ALLÈGEMENT DES PROGRAMMES SCOLAIRES

Page 24

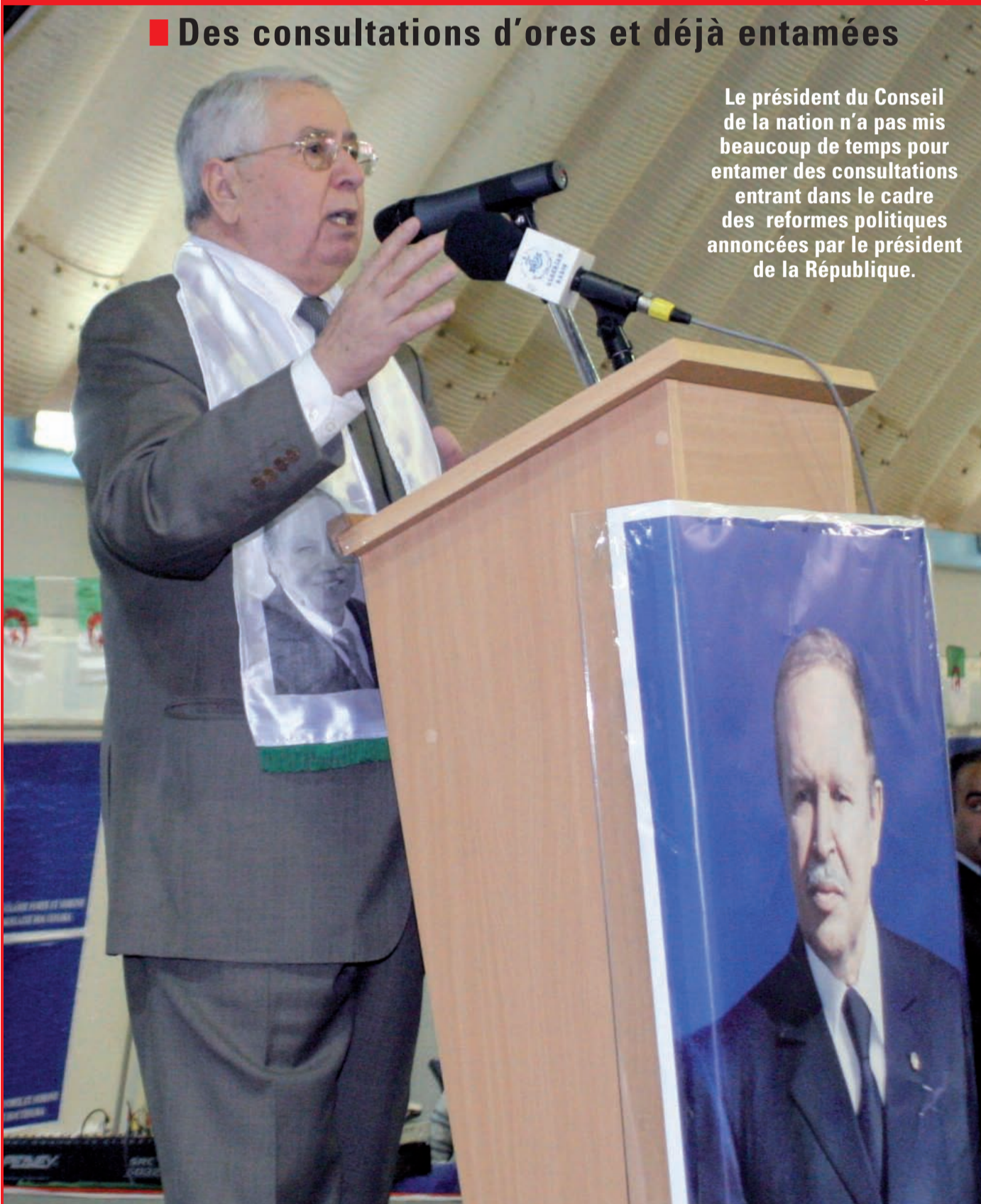
RÉFORMES POLITIQUES

Du pain sur la planche pour Bensalah

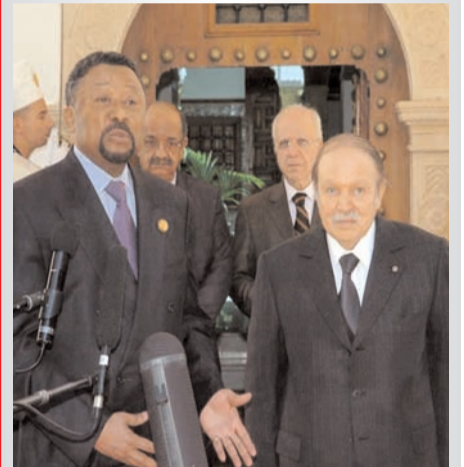
Lire en page 3

■ **Des consultations d'ores et déjà entamées**

Le président du Conseil de la nation n'a pas mis beaucoup de temps pour entamer des consultations entrant dans le cadre des réformes politiques annoncées par le président de la République.



- Le président de la Commission de l'UA à propos de la Libye -



■ **«PRIMEUR À LA SOLUTION POLITIQUE»** >>> Page 5

- Secteur des travaux publics -

■ **11.000 CONTRACTUELS SERONT PERMANISÉS** >>> Page 5

- PT, RCD, FFS, quelle opposition ? -

■ **CONSTITUANTE : LA POMME DE DISCORDE** >>> Page 4

- Sofiane Saadi, consultant économique au *Midi Libre* -

■ **«L'ALGÉRIE ET LES ALGÉRIENS DOIVENT S'OUVRIRE DAVANTAGE»** >>> Page 12

Repères

420

mille quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est prévue dans la zone saharienne du sud de la wilaya de Khenchela, au titre de la campagne céréalière 2010-2011

75%

des cas de personnes atteintes d'infections dentaires décèdent en Algérie, a indiqué le Pr Abdelkader Ferdjaoui, spécialiste en chirurgie maxillo-faciale et esthétique.

10

prisonniers et quatre policiers ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche lors d'une mutinerie dans un centre de détention à Baghdad, a annoncé dimanche un haut responsable des services de sécurité irakiens.

Nouveau site web pour l'APS



L'Agence nationale de presse (APS) a lancé hier son nouveau site web offrant aux internautes un déroulé de quelque 50 informations par jour. Ce nouveau site (www.aps.dz), qui répond aux nouveaux besoins de la clientèle APS en pleine croissance et à la nécessité de s'adapter aux rapides évolutions des technologies de l'information, offre aux internautes l'essentiel de l'actualité nationale et internationale traitée avec l'ensemble des fondamentaux du multimédia dont la photo-news, l'infographie et la vidéo. La physionomie globale de la page d'accueil est construite sur un jeu de quatre évènements placés en

"Unes" cadrées par un film de photos alternatives. Le fil de "l'autre actualité" est redistribué sur le reste de la page selon la pertinence de l'évènement, avec une touche particulière sur l'information de proximité. L'internaute pourra également recourir à la thématique classique (Algérie, Monde, Société, Sports, etc.) avec, pour chaque rubrique, un déroulé d'évènements phares également traités en image-texte. Le nouveau site offre en outre un plateau de news en bref, un album de photos du jour, un listing des articles les plus lus, le kiosque (journaux et autres liens utiles) et un trio d'encadrés consacrés l'apport de spécialistes sur des évènements de grande actualité, le tout appuyé par de l'information périphérique comme la météo, le change, l'agenda évènementiel.

Karl Max proche de la JS Kabylie

Il ne s'agit pas là du philosophe politique et révolutionnaire allemand, Karl Heinrich Marx du siècle passé, bien évidemment, mais de l'attaquant international tchadien de l'équipe du FC Missiles, Karl Max Dany, proche de la JS Kabylie. Le joueur en question a été, encore une fois, supervisé vendredi passé lors du match retour de la Coupe d'Afrique (CAF) JSK-FC Missiles. Rien n'est officiel pour le moment, mais ce joueur a bel et bien confirmé à la fin de cette rencontre qu'il était très emballé à l'idée de concrétiser un contrat avec la JSK.

Ces ralentisseurs... qui réveillent tôt !

Les usagers de l'avenue Khelalfa-Abdelaziz, menant de Chevalley vers Ben Aknoun, sont dorénavant contraints de se lever cinq minutes avant l'heure habituelle. Pour cause, des ralentisseurs ont été installés, le week-end dernier, le long dudit chemin. Ainsi, ces « briseurs d'amortisseurs » obligent les automobilistes à ralentir et provoquent ainsi une file incontestablement embarrassante. D'ailleurs, la distance entre ces ralentisseurs ne dépasse pas 2 mètres. L'été passé, cette tentative a échoué. Près d'une semaine après leur installation, les autorités locales ont constaté qu'ils ne servaient à rien que d'embêter le citoyen et les ont ôtés. L'on se demande alors pourquoi refaire les mêmes erreurs ?



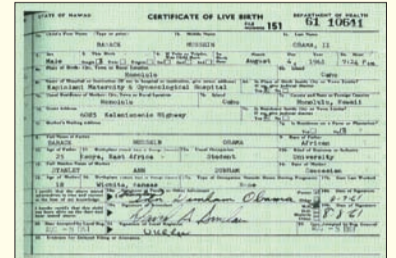
Dixit



Nouara Saâdia Djâafar :

« Il est nécessaire de renforcer les moyens de communication pour expliciter les mesures d'aides et autres dispositifs de création d'activités économiques prises par les pouvoirs publics en faveur de la famille et de la femme. Un déficit en communication sur ces mesures est constaté actuellement, notamment dans les zones rurales où les efforts doivent être intensifiés pour permettre aux concernés d'avoir accès aux différents programmes d'aides à la création de projets économiques, sources de revenus pour les familles et les femmes. »

Obama a-t-il trafiqué son certificat de naissance ?



Une vive polémique s'est développée à propos du lieu de naissance de Barack Obama. Officiellement, le président est né états-unien à Hawaï, mais nombreux sont ceux qui disent qu'il est en réalité né ressortissant britannique au Kenya. Dans ce cas, il ne serait pas éligible à la présidence des États-Unis. De nombreuses actions judiciaires ont été conduites, principalement par Me Philip Berg, pour le sommer de produire son certificat de naissance. En vain. L'intéressé a toujours préféré ne pas se faire représenter au tribunal et payer une amende. Venant d'annoncer son intention de se porter candidat à sa propre succession, Barack Obama a décidé de lever enfin le doute en publiant le fameux document sur le site de la Maison-Blanche, le 27 avril 2011. Le jour même, un citoyen états-unien, Albert Renshaw, a posté sur YouTube une vidéo montrant que si on télécharge le document en pdf et qu'on l'ouvre avec le logiciel Adobe Illustrator, on découvre qu'il a été trafiqué. En consultant les calques (layers), on constate que plusieurs mentions ont été effacées, puis réécrites. L'on se demande alors si c'est réellement un faux grossier ?

Les policiers moustachus mieux payés en Inde

La moustache inspire davantage le respect. C'est l'observation qu'a fait le district de l'État du Madhya Pradesh qui demande à ses agents de police de se laisser pousser la moustache contre une prime. L'Inde a décidé de faire passer ses policiers à la moustache. "Les moustaches contribuent à améliorer la personnalité de nos agents. Ils acquièrent une aura personnelle. Elles créent une impression positive sur la population locale et obtiennent plus de respect", a déclaré au site de BBC News Mayank Jain, le chef de la police du district de Jhabua dans l'état du Madhya Pradesh. Ce symbole de respect est donc désormais adopté par les policiers de cette région. Pour leur faire porter la moustache, le district a offert une prime aux volontaires de 300 roupies (environ 46 centimes d'euros) par mois. L'idée est venue d'un séminaire où se trouvait M. Jain : "Il y avait deux ou trois agents moustachus et j'ai remarqué que les gens les regardaient avec beaucoup de respect et plaisir." Attention tout de même, la forme de la moustache doit être réglementaire afin de ne pas être menaçant vis-à-vis de la population : "Une belle moustache doit être repliée près de l'angle de la lèvre supérieure." Mayank Jain confirme également que la majeure partie de ses policiers devrait arborer la moustache dans les prochains mois.

RÉFORMES POLITIQUES

Abdelkader Bensalah à pied d'œuvre

Le président du Conseil de la nation n'a pas mis beaucoup de temps pour entamer des consultations entrant dans le cadre des réformes politiques annoncées par le président de la République.

PAR AMINE SALAMA

En effet désigné lundi passé par le président Bouteflika à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, Abdelkader Bensalah s'est d'emblée mis dans le bain, comme l'attestent les deux rencontres avec les leaders des deux principaux partis politiques de la scène nationale, à savoir le FLN et le RND, même si cette information n'a pas été confirmée officiellement. Des sources crédibles ont toutefois confirmées que Abdelkader Bensalah a en effet reçu vers la fin de la semaine dernière au siège du Conseil de la nation, séparément il faut le préciser, Abdelaziz Belkhadem et Ahmed Ouyahia. Aucune indiscretion n'a filtré sur la teneur de ces rencontres qui ont portées, de toute évidence, sur la vision de chacun de ces deux partis sur la question des réformes politiques profondes que compte initier le chef de l'Etat. Ces deux rencontres seront suivies, dans le courant de cette semaine, par d'autres entretiens qu'aura Abdelkader Bensalah avec d'autres leaders de partis politiques. En effet, avons-nous appris hier de sources bien informées, Bensalah a déjà prévu de s'entretenir avec le président du MSP, Bouguerra Soltani, et la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune. Des



rencontres qui n'auront pas lieu cependant, selon toujours nos sources, au siège du Conseil de la nation qui est, faut-il le dire, à portée des regards indiscrets. Pour assurer un minimum de discrétion à ces rencontres Abdelkader Bensalah recevra désormais ses invités dans une résidence sur les hauteurs d'Alger. Abdelkader Bensalah, qui a ainsi eu les faveurs du président de la République pour la conduite des consultations avec les partis politiques et les personnalités nationales qui entrent dans le cadre du cheminement des réformes politiques, recevra certainement tous les représentants des formations politiques agréées avant de rendre compte, dans un premier rapport d'étape, d'ici deux mois, au président de la République. La scène nationale

est donc entrée de plain pied dans le contexte de ces réformes politiques profondes que compte initier le chef de l'Etat. D'ailleurs les trois partis de l'Alliance présidentielle, qui ont, les premiers, fait preuve de leur disponibilité à participer aux consultations relatives à ces réformes, se sont mobilisés pour cette perspective.

L'Alliance présidentielle affûte ses armes

Le FLN, le RND et le MSP ont, en effet, créés à cet effet des groupes de travail et des commissions dont les travaux devraient aboutir à la mise en œuvre de leurs propositions. A ce titre le bureau national du RND, qui s'est réuni avant-hier sous la présidence de son secrétaire général Ahmed Ouyahia, a décidé de mettre sur pied des groupes de travail en vue d'élaborer les propositions du parti. Des propositions qui seront centrées sur la question de la révision de la Constitution, qui constitue de très loin la plus importante question de ces réformes politiques, mais aussi sur les autres volets de ces réformes ; à savoir la loi électorale, la loi sur les partis et les associations et enfin la loi sur l'information. Selon le communiqué rendu public à l'issue de la réunion du bureau national Ahmed Ouyahia a donné des instructions très claires s'agissant du calendrier puisque les groupes de travail devront, ainsi, remettre leurs rapports, vers la fin du mois en cours. Le RND a été précédé sur cette question par le FLN car ce dernier a déjà installé, le 27 avril dernier, ses groupes de travail. En vérité,

comme cela a été dit explicitement par son secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, le vieux parti n'a fait que « réactiver » ces commissions et ce pour actualiser leurs travaux en fonction du processus de réformes politiques en cours.

Ces quatre commissions, dont les travaux doivent refléter la propre vision du FLN sur les réformes que compte engager le président de la République, vont ainsi plancher sur la révision de la Constitution, la loi sur les partis politiques, les associations et la loi sur l'information. Il a été demandé à ces commissions, qui sont composées de cadres du parti, de professeurs, de spécialistes du droit constitutionnel, de députés et de sénateurs, « non pas de rédiger des dispositions mais de mettre en forme des concepts conformes aux orientations du FLN et à sa vision quant au système de gouvernance, de la relation entre les pouvoirs et les prérogatives et l'autorité populaire à travers les élus et la décentralisation » a alors souligné Abdelaziz Belkhadem lors de la cérémonie d'installation de ces commissions. Selon des sources proches du FLN le travail de ces commissions avance bien et tout indique que l'échéance fixée par le patron du parti pour la remise des rapports, à savoir le 12 mai, sera certainement respectée. Le MSP n'était pas en reste puisque, à l'instar de ses alliés au sein de l'Alliance présidentielle et bien avant le RND déjà, il a installé une commission nationale de lecture de la Constitution et la révision de l'ensemble des lois concernées par ces réformes politiques.

A. S.

DISSENSIONS AU SEIN DU MOUVEMENT ISLAH

Belmekki accuse Djaballah

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le membre du conseil scientifique du Mouvement Islah, Aïssa Belmekki en l'occurrence, invité hier de la Chaîne III de la Radio nationale, a frontalement accusé Abdallah Djaballah d'être derrière la déstabilisation du parti. Il s'agit d'« un plan de déstabilisation du parti insufflé par l'ancien dirigeant Djaballah », le qualifiant de « manipulateur ». Rappelant que « le Mouvement Islah est le seul parti algérien qui pratique vraiment la démocratie à l'intérieur de ses institutions. Il y a alternance périodique très courte concernant le poste de SG qui ne dépasse pas les deux années de mandat » a expliqué Belmekki Aïssa, refusant de parler d'une crise au sein de sa formation politique qui, rappelons-le, se partage à présent en deux ailes après le retour de Mohammed Boulahia à la présidence du parti et la récente réunion du conseil consultatif du parti qui a évincé Djamel Benabdeslam du poste de secrétaire général du parti. Pour Belmekki, « le rififi supposé au sein du Mouvement Islah n'a aucun ancrage dans la réalité, c'est une manœuvre nourrie ». Par ailleurs, et concernant l'application des réformes annoncées par le président de la République le 15 avril dernier, l'invité de la radio a exprimé le rejet de sa formation politique de prendre part à ces commissions chapeautées par « des personnalités du régime », allusion faite au prési-

dent du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, désigné par Abdelaziz Bouteflika pour piloter la commission chargée de préparer la révision prochaine de la Constitution. Le mouvement Islah préconise en revanche l'installation de commissions ad hoc indépendantes composées d'experts en jurisprudence et en droit constitutionnel ainsi que de notables de l'Algérie profonde pour diriger les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat.

« Si les mécanismes prévus garantissent les résultats, car nous sommes pour la démocratie. Donc pour la concertation profonde et horizontale au niveau de la nation pas uniquement dans les hautes sphères qui tiennent illégitimement le pouvoir », a estimé Aïssa Belmekki, dans ce sens. Il a exprimé de là même le rejet de son parti d'une Assemblée constituante, affirmant que « 50 ans après l'Indépendance, faites de gestion catastrophique sur les plans social et politique, la société algérienne reste ségréguée. Nous avons raté le coche et raté le train en 1962 ».

Et de réitérer l'option d'un régime parlementaire défendue par la majorité des formations islamistes, afin, dit-il de « corriger l'ambiguïté constitutionnelle faite de déséquilibres entre les institutions, et rééquilibrer la Constitution dans le sens de renforcer les prérogatives du Parlement par rapport à celles du président de la République ».

M. C.

Sous la Plume

Le processus en marche

PAR KAMAL HAMED

Abdelkader Bensalah semble prendre à bras-le-corps sa nouvelle mission. Il veut sans doute faire vite et bien. Le calendrier est serré et précis, notamment pour les propositions de lois qui devraient être sur le bureau de l'APN dès l'entame, au mois de septembre prochain, de la session d'automne du Parlement.

Dès sa désignation lundi dernier par le président de la République pour la conduite des consultations avec les partis politiques et les personnalités nationales, il a entamé le cycle des rencontres.

Les partis de l'Alliance présidentielle sont, on s'en doute, aux premiers rangs.

Cette position s'explique par le fait qu'ils sont les poids lourds de la scène nationale d'abord et qu'ils adhèrent entièrement à la démarche du président de la République Abdelaziz Buteflika, ensuite.

D'ailleurs les trois partis ont installé à cet effet des groupes de travail en vue d'élaborer leurs propositions relatives aux multiples volets de ces réformes politiques profondes qui s'annoncent et dont la révision de la Constitution

constitue certainement le point d'orgue. Mais cette situation pourrait jeter le discrédit sur les réformes, ce d'autant que certains partis de l'opposition ont d'ores et déjà annoncé leur boycott concernant ces consultations. Ils ont ainsi manifesté ouvertement leurs craintes en estimant que ces

réformes ne vont point aller à l'essentiel puisque ce sera juste un lifting par le biais duquel le pouvoir compte se refaire une nouvelle image dans un contexte international fort agité.

Ces appréhensions pourraient se justifier comme elles pourraient se trouver non fondées, ce d'autant qu'on est encore au tout premier stade du processus.

Cette suspicion, somme toute logique pour des partis de l'opposition qui sont ainsi entièrement dans leur rôle, contraste pourtant avec les assurances exprimées par le chef de l'Etat quant à sa volonté de consacrer, à travers ce vaste chantier, l'ancrage d'un système démocratique qui est irréversible. En somme il faut juger sur pièces au lieu d'aller vite en besogne en usant de simples raccourcis. **K. H.**



« Les propositions de lois qui devraient être sur le bureau de l'APN dès l'entame, au mois de septembre prochain, de la session d'automne du Parlement. »



IL APPELLE LES AUTRES PARTIS À UNIFIER LEURS RANGS

Moussa Touati veut « piloter » l'opposition

Le président du Front national algérien (FNA) lance un appel à toutes les formations politiques de l'opposition dans la perspective de créer un bloc de concertation afin de diligenter les réformes politiques.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« **L**e FNA appelle ses partenaires de l'opposition, de toutes les tendances, afin de trouver un espace de concertation sans tutelle », a lancé hier, Moussa Touati, lors d'une rencontre tenue à Alger, en présence de Abderezzak Makri du Mouvement de la société pour la paix (MSP). L'initiative du président du FNA, qui s'apparente dans la forme à une tentative de chapeauter les partis de l'opposition, se veut une réponse aux récentes



mesures annoncées par le président de la République pour accompagner le processus des réformes politiques décidées lors de son discours du 15 avril dernier. Moussa Touati qui milite pour « redonner la souveraineté au peuple », veut, à travers cette entreprise, unifier les rangs des formations de l'opposition, afin de tirer son épingle

des réformes politiques que l'Algérie s'apprête à opérer. En réaction implicite à la désignation du président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah en l'occurrence, pour piloter la commission chargée de préparer la révision de la Constitution, Moussa Touati a estimé « qu'il est temps d'écouter l'opposition ».

Et d'enchaîner : « On veut nous entraîner dans une chambre fermée où toutes les décisions seront prises à leur guise », dans une allusion directe aux réformes « biaisées » décidées par le chef de l'Etat. Mettant en garde contre la propa-

gation des événements qui secouent plusieurs pays arabes et maghrébins, Moussa Touati soutient que l'heure du changement est venue. Cependant, « nous tenons beaucoup à ce que le changement politique en Algérie s'opère de façon pacifique, dans l'ordre et loin des troubles, afin de consacrer plus de démocratie et de maturité politique », a-t-il ajouté. Abondant dans le même sens, Abderezzak Makri du MSP, non sans accepter l'initiative du FNA, a réitéré la nécessité d'opter pour un régime parlementaire et consacrer le principe d'alternance au pouvoir, essence de toute démocratie, dans le cadre des réformes politiques dans le pays. Des réformes qui devront « être encadrées » par Abdelaziz Bouteflika lui-même afin de mener à bon port le processus de changement en Algérie. Le représentant du MSP a rappelé par ailleurs que son parti a « placé la barre des réformes très haut, en dépit de sa présence dans le gouvernement ».

M. C.

PT, RCD, FFS, QUELLE OPPOSITION ?

La constituante comme pomme de discorde

PAR LARBI GRAÏNE

Jamais l'opposition algérienne n'a paru aussi proche d'une réunification de ses rangs qu'aujourd'hui. Sur le fond, des partis comme le PT, le FFS et le RCD semblent d'accord sur le fait qu'il faut engager la refonte totale du système politique en Algérie. Mais chacun a sa conception de la manière dont il faut s'y prendre. Au demeurant le PT a des atomes crochus avec le FFS. Tous les deux réclament la mise en place de l'assemblée constituante.

Quant au RCD, il a adhéré à la Plate-forme pour le changement démocratique en Algérie défendue par la CNCD (Coordination nationale pour le changement et la démocratie) dont on peut supposer d'ailleurs qu'il en est l'un des plus principaux initiateurs. La proximité entre les 3 protagonistes se manifeste à différents niveaux.

Me Ali Yahia Abdenour, président

d'honneur de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme a joué un rôle important dans la création de la CNCD. Réputé proche du FFS, il se retrouve après l'implosion de la CNCD, dans l'aile où figure le RCD. De ce fait il se range dans le camp de ceux qui s'opposent à l'autre aile où siège Me Bouchachi, le numéro 1 de la LADDH, dont il est justement comme on l'a dit le président d'honneur.

Dans le meeting qu'il vient de tenir samedi à El Harrach, Karim Tabbou, premier secrétaire du FFS n'a pas exclu de s'associer à une initiative pour la formation d'un pôle de l'opposition. Mais tout en émettant ce souhait il a tout de suite fait part de son scepticisme en évoquant l'absence d'un « contrat politique clair, fondé sur une éthique et des valeurs ». Au reste, le PT donne l'impression de surfer sur une ambiguïté royale.

D'un côté il se félicite de ce que le projet de réforme annoncé par Abdelaziz Bouteflika est un « programme ambitieux » qui selon lui est à même d'asseoir la «

représentativité politique et sociale grâce à des élections démocratiques et transparentes » et d'un autre côté il se dit refuser des élections législatives pour l'année prochaine qu'entendent faire tenir les autorités.

La SG du PT Louisa Hanoune n'a pas donc hésité à réclamer des élections législatives anticipées pour l'année en cours. Le FFS plus radical refuse sans nuance de s'inscrire dans la feuille de route tracée par le chef de l'Etat.

« Nous attendons des actes concrets vers le changement afin de rétablir la confiance dans le pouvoir et dans l'Etat, et non pas du bricolage », a déclaré Tabbou lors de son dernier meeting. Autrement dit le doyen des partis de l'opposition ne croit pas à l'offre du pouvoir. Et en cela il rejoint le RCD qui lui aussi rejette en bloc les propositions de sortie de crise du pouvoir.

Mais le parti de Saïd Sadi dans le cadre de la CNCD a manœuvré de telle sorte à éviter la revendication de la constituante

puisque cette structure a proposé un plan de sortie de crise à rebours de celle-ci.

La constituante implique un processus électoral libre devant déboucher sur la rédaction d'une constitution devant organiser le nouveau régime politique du pays tandis que la Plate-forme pour le changement démocratique prévoit la tenue d'une conférence nationale à laquelle il sera confiée la mission de désigner un conseil national de transition démocratique (CNTD).

Celui-ci devant procéder à la dissolution de toutes les institutions élues, à la nomination d'un gouvernement de transition et à la rédaction d'une constitution.

Mesurez la différence entre les deux propositions. La première choisit les acteurs chargés de rédiger la constitution, en recourant à des élections la deuxième opte pour la cooptation. C'est dire les angoisses et les peurs qui continuent de hanter l'opposition à la veille du changement.

L. G.

TIZI-OUZOU

Le SG de l'APC relevé de ses fonctions

Le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou a été relevé de ses fonctions hier. Le SG a été remplacé par Rabah Hamiche qui occupait auparavant le poste de cadre au niveau de la direction de l'administration locale, la DAL. Si aucune indication n'a été fournie concernant ce limogeage, il est évident que cette décision a un rapport direct avec la crise que vit l'APC de Tizi-Ouzou depuis plus d'un mois. Tous les services de la mairie sont paralysés par une grève illimitée. Bien que le wali et le maire aient annoncé la satisfaction de la revendication des travailleurs contractuels, il n'en reste pas moins que le mouvement de protestation se poursuit au grand dam des citoyens qui ne savent plus à quel saint se vouer suite à la dégradation du cadre de vie lié à la grève des services de la voirie.

L. B.

MOUVEMENT DE PROTESTATION DES MÉDECINS RÉSIDENTS

Sit-in aujourd'hui et mercredi prochain

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les médecins résidents ont affirmé, hier encore, qu'avant de mettre fin à leurs mouvements de protestation ils ont pour unique condition des décisions officielles et écrites. « Nous allons poursuivre normalement notre grève et nous organiserons aussi nos sit-in jusqu'à ce les deux tutelles, à savoir la Santé et l'Enseignement supérieur, prennent des mesures concrètes et des décisions écrites en réponse à nos revendications », nous a affirmé, hier, Dr Benhadib, l'un des porte-parole du Collectif autonome des médecins résidents algériens contacté hier par le *Midi Libre*. En effet quatre autres sit-in seront organisés, dont trois régionaux aujourd'hui dans les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou et Blida et un sit-in national mer-

credi prochain qui regroupera encore une fois à Alger, des milliers de médecins résidents venus des quatre coins du pays. Ces sit-in seront maintenus malgré la tenue, hier, d'une réunion entre les représentants des médecins résidents affiliés à la CAMRA, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et son homologue de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, il faut rappeler que le ministre de la Santé a appelé, vendredi dernier, les médecins résidents au dialogue après près de trois mois de blocage.

Le ministre a donc invité les représentants des résidents à se mettre autour d'une table pour négocier et discuter ensemble les revendications de l'ensemble du corps, entre autres le service civil, le salaire et la formation pédagogique.

Mais les médecins résidents disent ne plus faire confiance aux promesses de la tutelle et comptent maintenir leur pression jusqu'à satisfaction totale de toutes leurs revendications, particulièrement l'abrogation de la loi sur le service civil.

Il faut rappeler aussi, que six autres syndicats du secteur de la Santé, notamment le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) et le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) ont déposé hier le préavis de grève pour le 16 du mois courant et ce pour une durée illimitée. Une grève qui risque de paralyser le secteur de la santé qui connaît déjà de grandes perturbations depuis déjà plus de trois mois, à commencer par les grèves des paramédicaux.

C. K.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA À PROPOS DE LA SITUATION EN LIBYE

Primeur à la solution politique

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, a indiqué, hier à Alger, avoir rendu compte au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de l'évolution de la situation en Afrique.

PAR AHMED BOUARABA



À l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat, M. Ping a déclaré à la presse qu'il est ici « dans le cadre de la mise en œuvre de l'organisation afri-

caine des Conseils constitutionnels, qui a été initiée par le Président Bouteflika lui-même au sommet de Kampala et j'ai saisi cette occasion pour rendre compte au prési-

dent de la République de l'évolution de la situation en Afrique, notamment les difficultés que nous rencontrons pour mettre en œuvre l'agenda de la paix ».

AMAR TOU L'A AFFIRMÉ HIER

Le coup de starter du métro en octobre prochain

Le métro d'Alger sera réceptionné le 31 octobre prochain, a affirmé, hier, le ministre des Transports, Amar Tou.

Le ministre a, en marge de la cérémonie de mise en service du premier tronçon du tramway d'Alger, déclaré à la presse que « le métro d'Alger sera réceptionné le 31 octobre prochain, selon le planning remis par les sociétés chargées de la réalisation de ce projet ».

Il convient de noter que le métro d'Alger, d'une longueur initiale de 9,5 km desservant sur dix stations, les communes de Bachdjarah, El Magharia, Hussein Dey, Sidi M'hamed et Alger-Centre, comprend plusieurs extensions en vue d'atteindre un réseau de 40 km allant de Dar El-Beida à Draria à l'horizon 2020. Il s'agit, en parti-

culier, de Haï El Badr-Ain Nâadja et la Grande Poste-Place des Martyrs dans une première phase avant de desservir d'autres destinations comme Bab Ezzouar, Baraki, Chevalley, Cheraga, Ouled Fayet et Draria.

Pour rappel, la réalisation du métro d'Alger avait été décidée dans les débuts des années 80 mais sa mise en œuvre avait été suspendue voire totalement mise à l'arrêt par la suite faute de ressources financières, avant d'être relancée à la faveur des programmes d'investissements publics engagés par les pouvoirs publics dans le cadre du Plan de soutien à la relance économique 2000-2005 et du Plan complémentaire de soutien à la croissance 2005-2009.

Notons que ce projet aurait coûté 90 milliards DA sans inclure les travaux d'exten-

sion dont une bonne partie a été déjà engagée et qui devraient porter à 139 milliards DA le coût total du projet. C'est dire que la mise en place du métro d'Alger revêt une importance inestimable sur le plan socio-économique qu'écologique.

Les futurs abonnés dudit métro verront leur mode de vie se modifier et devront ainsi être soulagés dans leurs déplacements quotidiens dans la capitale qui connaît actuellement des problèmes de la circulation. Espérons enfin que la mise en place de ce véritable moyen de transport en commun, outre le tramway d'Alger, sur lesquels misent beaucoup de responsables du secteur du transport, mettra un terme au stress des bouchons algérois.

A. B.

IL TRANSPORTERA 15.000 PERSONNES QUOTIDIENNEMENT

Le tramway d'Alger voit le jour

Le premier tronçon du tramway d'Alger, reliant Bordj El Kiffan à la cité Zerhouni-Mokhtar de Bab Ezzouar, dans la banlieue Est, a été mis en service, hier, en présence de membres du gouvernement, de hauts responsables et de citoyens. Le ministre des Transports, Amar Tou, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, et la ministre déléguée chargée de la Recherche scientifique, Souad Bendjaballah, ont pris part à la cérémonie d'inauguration. Dans ce contexte, il convient de préciser que la cérémonie d'inauguration officielle, prévue vers 11h 15 dans la station du quartier des Bananiers, a été retardée de plus d'une heure en raison d'une panne d'électricité qui a touché ledit quartier. Pour ce qui est de sa fiche technique, le tronçon Bordj El Kiffan-cité

Zerhouni-Mokhtar, composé de 13 stations, long de 7,2 km en double voie, est doté de 12 rames qui transporteront quotidiennement entre 10.000 et 15.000 personnes. Conçue pour transporter jusqu'à 400 personnes, une rame est prévue toutes les 12 minutes.

Selon les responsables du projet, cet intervalle sera réduit, au bout d'une année, à 4 minutes. La circulation des rames commencera à 6h et prendra fin à 21h, alors que le tarif du ticket a été fixé à 20 DA, dans l'attente des tickets magnétiques, qui seront introduits à compter de juillet 2011. Outre le tracé initial du projet, le tramway d'Alger, dont le coût global est de 35 milliards de dinars, comprend aussi des extensions comme celle qui reliera le futur pôle multimodal, station où le voyageur peut

trouver différents moyens de transport en commun, de la rue des Fusillés à Bir Mourad Raïs.

Quant à la ligne dans sa totalité, elle assurera le transport quotidien de 185.000 voyageurs, desservant 38 stations sur une distance de 23,2 km, de Dergana au Central d'échanges de la rue des Fusillés, a indiqué récemment M. Tou.

Notons enfin que l'exploitation commerciale du tramway d'Alger a été confiée à l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa). C'est dire que la première tranche du tramway sera d'un apport considérable pour soulager l'est de la capitale qui, faut-il le dire, souffre depuis des décennies d'un épineux problème de gestion de la circulation routière.

A. B.

INDEMNISATION DES FONCTIONNAIRES DE L'HABITAT

Nouredine Moussa se rapproche de l'UGTA

PAR RAYEN NASSIM

Les dernières mesures mises en œuvre par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme en faveur des fonctionnaires, notamment sur le plan des régimes indemnitaires, ont été au menu d'une rencontre, hier, entre le ministre chargé du secteur, Nouredine Moussa, et le secrétaire national de l'UGTA chargé des conflits. La rencontre, qui s'est déroulée en présence également du secrétaire général de la Fédération des travailleurs du secteur de

l'Habitat et de l'Urbanisme, a ainsi abordé, selon un communiqué du ministère cité par l'APS, les mesures prises en faveur des fonctionnaires du secteur, notamment l'adoption du régime indemnitaire relatif aux corps techniques spécifiques à l'administration chargée de l'habitat et de l'urbanisme. Il a été également question de « l'intégration systématique dans le corps de la fonction publique des cadres, précédemment recrutés à titre exceptionnel, sous le régime de la contractualisation au niveau des structures décentralisées sous tutelle ».

M. Moussa a également fait état du recrutement de cadres supplémentaires pour pouvoir faire face à « l'ampleur des plans de charge résultant des programmes publics d'investissement inscrits au titre du quinquennat 2010-2014 ». En outre, le ministère prévoit « le renforcement des actions de formation, qu'il s'agira d'arrêter en concertation dans le cadre d'un plan quinquennal de formation, dont la mise en œuvre débutera en 2012 conformément aux directives gouvernementales », indique-t-on.

R. N.

Il a, à cet égard, indiqué : « J'ai bénéficié des conseils extrêmement utiles du Président Bouteflika ». Sur un autre plan, M. Ping a, concernant la situation en Libye, réitéré l'engagement de l'UA pour une solution politique favorisant le dialogue entre les parties libyennes en conflit. « Il y a une feuille de route qui a été mise en place en mars dernier et que nous continuerons à suivre » a-t-il dit à ce propos.

Pour ce qui est de la réunion du groupe de contact sur la Libye, qui rappelle le s'est tenue jeudi dernier à Rome, M. Ping a tenu à préciser qu'il était présent en « tant qu'invité et non en qualité de membre pour présenter la feuille de route africaine ».

Sur ce dernier point, il convient de noter que ladite feuille de route met l'accent sur l'importance d'initier un dialogue politique entre les parties libyennes. Elle porte également sur la nécessité de protéger les civils, de cesser les violences et les hostilités et de fournir l'aide humanitaire aux populations touchées par les violences.

M. Ping a, à son arrivée à Alger en provenance de Rome, insisté que cette proposition africaine était « la seule proposition politique de sortie de crise ». Notons enfin que le président de la Commission de l'UA est arrivé vendredi dernier à Alger où il a pris part samedi au Congrès constitutif de l'espace africain de justice constitutionnelle.

A. B.

SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

11.000 contractuels seront confirmés

Quelque 11.000 travailleurs contractuels du secteur des travaux publics seront confirmés dans leurs postes à la faveur d'une convention conclue entre le ministère de tutelle et la centrale syndicale, a annoncé, hier à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens Abdelmadjid Sidi Saïd, cité par l'APS.

Sidi Saïd a, en marge d'une journée d'études portant sur la Consolidation de l'outil national du secteur des travaux publics, déclaré à la presse qu'« il y a une convention officielle entre le ministère des Travaux publics et l'UGTA pour trouver une solution à ce dossier qui concerne environ 11.000 travailleurs contractuels dans les meilleurs délais ». Selon les précisions de Sidi Saïd, cette décision intervient au terme des négociations entre le ministère et la Centrale syndicale, précisant que ce dossier « se trouve actuellement au niveau du gouvernement ». Pour sa part, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul a expliqué que « les salariés qui bénéficieront de cette mesure relèvent des structures du secteur des travaux publics et des wilayas ». A la faveur de la convention, les 11.000 salariés relevant du secteur « ne seront plus contractuels », a-t-il encore dit, en soulignant l'importance de cette décision. Sidi Saïd a également affirmé que la prise en charge de ce dossier reflète la volonté des pouvoirs publics « de s'occuper d'un collectif qui, à un certain moment, se considérait comme étant marginalisé ». Toutefois, il est utile de noter que le secteur des travaux publics emploie actuellement plus de 50.000 travailleurs, répartis entre l'administration centrale du ministère, les entreprises de réalisation, ainsi que les bureaux d'études, les organismes et les laboratoires de suivi des travaux.

R. N.

LANCEMENT HIER DU PREMIER RECENSEMENT ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

Rendre fiables les données statistiques

La politique prônée par l'opération de recensement économique, qui a débuté hier à travers le territoire national, vise surtout à mettre en place une banque de données et des éléments statistiques au service des entreprises et des opérateurs économiques.

PAR AMAR AOUIMER

Actuellement, certains entrepreneurs estiment qu'un brouillard entoure le monde entrepreneurial en raison, notamment de l'absence de statistiques sur le plan économique, ce qui pénalise énormément les entreprises.

D'autres observateurs soulignent que les entrepreneurs naviguent à vue alors que le secteur informel fait la loi et ôte toute possibilité de quantifier les bases de la sphère économique qui demeure floue et ambiguë. L'Etat, selon eux, est incapable d'harmoniser les données statistiques, sachant que l'objectif essentiel du recensement économique consiste, justement, à harmoniser les instruments d'observation statistiques avec le contexte international.

C'est ce qu'a annoncé, récemment, un haut responsable de l'Etat en indiquant que « le recensement économique, qui a débuté hier, vise essentiellement à adapter et à harmoniser les instruments d'observation statistiques avec les nouvelles données et les systèmes existants sur le plan international ».

En effet, un cadre au secrétariat d'Etat chargé des Statistiques a affirmé, selon l'APS, « qu'il est temps d'adapter les instruments d'observations statistiques. C'est justement l'objectif technique que s'est assigné le recensement économique ».

Pilotée par l'Office national des statistiques (ONS), cette première opération du genre en Algérie s'est fixée une série d'objectifs stratégiques et techniques, a précisé Zidouni qui s'exprimait lors d'une conférence à Laghouat.

S'agissant des objectifs stratégiques, le recensement économique se veut avant tout « une opportunité pour rapprocher l'administration des entreprises et un moyen idoine pour être à l'écoute des préoccupations des entrepreneurs », explique-t-il. Cette opération devrait



aussi permettre à chaque secteur institutionnel de « revenir à sa vocation principale et à ses fonctions classiques ». Ainsi, l'entreprise doit se concentrer uniquement sur son corps « de métier noble qui est la production des biens et services et sa contribution à la croissance économique par la création de la richesse, alors que l'administration devra rester au service de l'entreprise », a ajouté Zidouni.

Quantifier la production industrielle

A travers ce recensement, « les véritables contraintes et problèmes rencontrés par l'entreprise seront objectivement appréhendés », a-t-il souligné, poursuivant que « les idées reçues et les préjugés seront complètement effacés supprimés pour s'en tenir uniquement aux seules déclarations et faits relatés par l'entreprise ». En outre, il s'agit « d'une occasion unique d'avoir un recensement exhaustif qui ne fait aucune distinction entre les entreprises », assure le conférencier. De ce fait, toutes les catégories d'entreprises sont concernées par ce recensement quel que soit leur secteur d'activité (hors agriculture), leur secteur et forme juridiques, leur taille ou leur localisation.

Concernant ses objectifs techniques, le recensement économique contribuera à restructurer le Système national d'information statistique (SNIS) à travers notamment la mise en place d'un répertoire exhaustif et à jour de l'ensemble des entreprises et de leurs établissements. Il permettra aussi de mettre à jour les classifications et les nomenclatures nationales et de les harmoniser avec celles en vigueur au niveau international, d'alimenter la

compatibilité nationale par des statistiques de base indispensables pour l'élaboration des comptes économiques et des tableaux de synthèse et d'actualiser les pondérations entrant dans le calcul des principaux indicateurs économiques comme l'indice de la production industrielle, l'indice des prix à la production industrielle ou encore le taux d'utilisation des capacités de production. Par ailleurs, le recensement économique se déroulera en deux phases distinctes, la première consistant à dénombrer l'ensemble des entités de toutes les activités et tous les secteurs juridiques confondus (hors agriculture) en vue de mettre en place un fichier général des entreprises et établissements économiques. La deuxième phase portera sur une enquête approfondie qui devrait toucher un échantillon d'entreprises sur la base d'un questionnaire (propre à chaque secteur d'activité) pour la collecte de l'ensemble des données physiques et comptables, rappelle-t-on. A cet effet, trois questionnaires ont été conçus par l'ONS dont un consacré aux préoccupations et contraintes des opérateurs économiques.

Les deux autres sont destinés aux établissements économiques et administratifs afin de collecter des informations sur ces institutions, à savoir : localisation, caractéristiques, appartenance, activité, emploi, mode d'imposition et chiffre d'affaires...

Le premier Recensement économique devra permettre de passer de la performance individuelle à la performance collective, avec l'implication de tous les secteurs et partenaires, a affirmé samedi à Laghouat le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Prospective et de la Statistique, chargé de la Statistique, Ali Boukrami.

« La focalisation sur l'action collective, à travers l'écoute et la concertation, devra aboutir à une maîtrise des politiques économiques et permettre l'approfondissement des visions et le rapprochement de l'administration des opérateurs », a souligné Boukrami, lors d'une conférence.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Statistique a aussi insisté sur le nécessaire examen des voies de consolidation et de développement des entités économiques locales, en vue de les rendre "compétitives" et leur permettre d'assumer leur mission en tant que « force réelle d'exercice de la souveraineté nationale ».

S'agissant de l'opération du RE, qui a débuté hier, Boukrami a indiqué que sa réussite est tributaire de la mise en place d'un numéro d'identification commun entre les administra-

tions et les opérateurs, l'échange d'informations sur la base d'un système numérique sécurisé, et l'établissement de résultats actualisés et fiables.

Fichier global et institutionnalisé des entreprises économiques

Les travaux de cette conférence ont également été marqués par la présentation d'une communication par un cadre du Conseil national de comptabilité (CNC) afférente au recensement économique, premier dans l'histoire de l'Algérie, et ses objectifs, dont la mise au point d'un fichier global et actualisé des institutions économiques et administratives du pays. L'amélioration des instruments de recensement pour aboutir à des résultats fiables, au diapason des standards internationaux, en plus de la mise à la disposition du CNC de statistiques précises, font partie des objectifs escomptés de cette opération qui, selon l'intervenant, diffère de celles similaires organisées dans d'autres pays par le fait qu'elle tient compte des préoccupations des entreprises.

A. A.

SALON INTERNATIONAL "BATIMATEC" À LA SAFEX

Plus de 800 exposants attendus

Le 14^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), qui ouvre aujourd'hui ses portes à Alger, verra la participation de plus de 850 exposants dont 390 sociétés étrangères représentant 18 pays, a indiqué hier la société organisatrice du salon. En raison de la hausse du nombre d'exposants, le salon a augmenté cette année encore sa surface d'exposition, qui occupera la plupart des pavillons de la Safex, passant d'une superficie de 25.000 m² à 31.500m². Organisé par la SPA "Batimatec Expo" sous le thème "Après le défi de la quantité, place à la qualité", ce salon est considéré comme la plus importante rencontre destinée aux professionnels de la construction et classée comme deuxième événement de l'année après la Foire internationale d'Alger. "Le salon revêt une importance particulière, aussi bien pour les divers acteurs du BTP que pour les pouvoirs publics, qui saisissent l'opportunité de cette rencontre pour jauger les capacités de réalisation et les avancées technologiques susceptibles d'être mise au service des différents acteurs de la construction", soulignent les organisateurs. Compte tenu de la nécessité d'accorder de l'importance à la qualité du bâti dans le cadre des prochains plans de développement, les organisateurs ont décidé de créer un nouvel espace à ce salon, qui "favorisera la mise en synergie des acteurs de la formation professionnelle, l'université, les entreprises, ainsi que des rencontres entre professionnels à travers des conférences et des mises en relation d'affaires". Ainsi, un pavillon sera aménagé pour abriter des conférences techniques en "non stop" durant toute la période du salon et des rencontres d'affaires qui seront animées par des experts de la Caci et le collectif du guide Prescriptor. Cette nouvelle édition du Batimatec verra également la première diffusion du guide Prescriptor qui constitue un véritable ouvrage de référence portant sur plus de 600 fiches techniques sur les entreprises du secteur du BTP et de l'habitat.

Rayan Nassim

DANIEL SOARES, RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE INTERFEL :

« Nous avons beaucoup de litiges sur la pomme de terre algérienne »

Sensibles, périssables, les fruits et légumes nécessitent une logistique sans faille. Un navire en retard, une mauvaise manutention... et c'est une cargaison entière qui est menacée de destruction. En Méditerranée occidentale, les ports de taille modeste ont su se tailler la part belle face au grand port de Marseille, pourtant fort bien équipé, selon les experts de Medfel (Salon international d'affaires de la filière des fruits et légumes de l'Euro Méditerranée) qui a dressé cette semaine un état des lieux sur le transit des fruits et légumes de la région sud de la Méditerranée. L'adage des chargeurs selon lequel, il vaut mieux être un grand client dans un petit port qu'un petit client dans un grand port semble se vérifier dans la filière fruits et légumes où la chaîne logistique maritime réfrigérée se doit d'être sans faille pour que les denrées parviennent intactes sur les étals, recommandent-ils. Avantage concurrentiel ou frein ? Ou encore protectionnisme du marché européen ? L'administration joue en tout cas un rôle pivot dans le transit des produits frais, soumis aux contrôles douaniers et phytosanitaires qui ne sont pas souvent acceptables en termes de lenteurs bureaucratiques,

selon les mêmes experts. Et c'est ainsi que le cas des pays maghrébins et de l'Algérie a été cité dans ce sens. « Par exemple, les exportateurs algériens des pommes de terre subissent la rigueur des contrôles qui dépassent l'imaginable en termes de procédures multiples » ont-ils fait remarquer. Il n'est pas rare de voir des conteneurs entiers bloqués avant l'embarquement vers la France ! Un drame pour les pommes de terre qui ne sont pas conditionnées dans un conteneur reefer pour des raisons de coût. " Nous avons beaucoup de litiges sur la pomme de terre algérienne ", admet Daniel Soares, responsable marketing international (Interprofession de la filière française des fruits et légumes frais fondée en 1976). Le consortium franco-algérien Calfrex, fondé, il y a trois ans, tente actuellement de dynamiser les expéditions algériennes de fruits et de légumes vers la France et l'Europe. " L'Algérie n'exporte pourtant que 5 500 tonnes de fruits et légumes frais vers la France, et essentiellement des dattes " estiment les analystes d'Interfel (Interprofession française des fruits et légumes frais) qui ont dénoncé ce type de blocage douanier des produits agricoles maghrébins et

surtout algériens. Le développement de la filière agricole est devenu un véritable enjeu pour les années à venir dans les pays du Maghreb, ce secteur étant pourvoyeur de main d'œuvre non qualifiée. Mais pour cela, de l'autre côté de la Méditerranée, les pays européens devront baisser davantage la garde et accepter d'importer davantage de productions maghrébines, selon les règles de la concurrence et du commerce. Le manque de fiabilité a fait fuir les importateurs de fruits et des légumes locaux vers d'autres ports tels que Canave. Flessingue, Anvers, Dunkerque, Rotterdam qui sont des modèles du genre. Ces derniers traitent, selon les experts de Medfel, les fruits et légumes, de façon industrielle alors que l'artisanat et la customisation prédominent dans les ports du Sud de la Méditerranée. Ceci doit faire réfléchir les opérateurs économiques algériens des fruits et légumes qui désirent exporter à destination de la France notamment en termes de logistique. Le protectionnisme économique est toujours en vigueur et se cachent derrière des procédures douanières européennes inextricables.

A. A.

BOUMERDES

Inauguration du siège de la cour de justice

Le nouveau siège de la cour de Boumerdès a été inauguré, jeudi dernier, par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Belaiz. Mise en chantier en 2006, l'infrastructure a été réalisée pour une enveloppe globale de plus de 1,200 milliard DA. Erigé en plein centre-ville de Boumerdes, cet imposant édifice de 6 étages se compose, selon sa fiche technique, d'une multitude de bureaux et commodités diverses, d'un parking souterrain, de 5 salles d'audience, d'un auditorium et d'une salle pour les archives. S'entretenant avec des magistrats au niveau du hall de cette nouvelle cour, le ministre a exprimé sa "fierté" sur cet "important acquis", qu'il a considéré comme "un attribut de la grandeur et de l'autorité de l'Etat". Il a insisté, à cet égard, auprès des responsables de cette cour sur l'importance de l'entretien de ce "joyau architectural", car c'est là un "patrimoine de la collectivité nationale", a-t-il dit. Cet établissement, conçu et construit, selon des "normes universelles", sera d'un "apport certain pour un meilleur exercice et promotion de la profession, selon les exigences d'indépendance et d'intégrité", a encore assuré M. Belaiz. "Il n'est pas demandé à un juge d'être un saint, mais il est exigé de lui de se conformer à un ensemble de conditions dans l'accomplissement de sa mission, en évitant les postures équivoques et suspectes, et en demeurant neutre et réservé", car sa "responsabilité est grande devant l'Eternel, la société et sa conscience", a-t-il souligné. Le ministre s'est, ensuite, rendu dans la commune de Boudouaou El Bahri où il a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de l'école nationale des auxiliaires de la justice, dont l'opération est inscrite au titre de la poursuite de la mise en œuvre de la politique de réforme du secteur. Un délai de 30 mois est nécessaire à la réalisation de cette structure, dotée d'une enveloppe de plus de 2,400 milliards DA, selon les explications fournies au ministre. L'école, implantée sur un site de 6 ha, sera dotée d'un auditorium de 600 places, de 3 salles de conférences de 30 classes, d'un laboratoire de langues, d'une salle polyvalente, d'une bibliothèque et de 500 chambres d'internat d'une capacité globale de 1.000 lits.

LAGHOUAT

Campagne de sensibilisation de l'Angem

Les nouvelles mesures de soutien à l'emploi des jeunes décidées par l'Etat, font l'objet d'une campagne de sensibilisation et d'explication menée par la coordination de l'Agence de gestion des microcrédits (Angem) de Laghouat. La campagne devrait permettre, à travers des rencontres de sensibilisation et la distribution de dépliants, d'informer les jeunes et des femmes au foyer sur les facilités accordées à la faveur des dispositifs de soutien à l'emploi, la révision à la hausse des crédits alloués, exonérés d'intérêt, et les plafonds d'apports personnels dans le montage des projets, a précisé le responsable de la communication à l'Angem de la wilaya. La campagne qui touchera en premier lieu les communes enclavées de Oued M'zi, El Houïta, Sebguet et Taouiala, avant de cibler les autres communes, permettra aussi aux pensionnaires de 14 établissements de formation à travers la wilaya de s'enquérir des avantages et opportunités accordées par ce dispositif, en fonction de leurs spécialités de formation et des besoins du marché local de l'emploi, a indiqué Djamel Benseddik. Soulignant la redynamisation, à la faveur de ces mécanismes de soutien à l'emploi, des crédits destinés au montage de projets dans le domaine agricole, il a ajouté que cette campagne touche aussi la population carcérale des établissements implantés dans les communes du chef-lieu de wilaya et d'Aflou. L'antenne locale de l'Angem, qui a connu depuis l'annonce des nouvelles mesures de soutien un rush quotidien de plus de 300 jeunes, a dû renforcer ses effectifs dans un souci de satisfaire les demandes formulées par les jeunes de la région. L'Angem de Laghouat a financé depuis le début de l'année en cours 711 micro-projets. Un nombre qui devra s'accroître avec la mise en œuvre des nouvelles mesures d'aide à l'emploi, a conclu le même responsable.

APS

BEJAIA, TRAVAUX DE NETTOIEMENT DES PLAGES

8 millions DA pour 8 communes côtières

Une enveloppe financière de 8 millions de dinars a été allouée par la wilaya de Béjaïa en vue d'aider les communes côtières à engager les travaux nécessaires au nettoyage de leurs plages.

Les huit communes concernées vont pouvoir trouver une réelle opportunité pour entamer sérieusement la saison estivale, dont les préparatifs "accusent un retard manifeste", selon les responsables de la wilaya qui précisent que le ministre du tourisme, Smaïl Mimoune, de passage récemment dans la wilaya en a fait "le constat accablant".

Les plages, à quelques semaines de l'ouverture officielle, sont dans un "état déplorable", avait jugé le ministre en exhortant les responsables locaux à "tout faire pour être au rendez-vous", pour lequel il est attendu "de nouveaux records d'affluence".

Ce retard est expliqué par les difficultés de trésorerie des communes, et leur incapacité à faire face aux exigences de la saison, notamment en matière d'hygiène, selon les responsables de la wilaya.

Outre le nettoyage "qui nécessite la multiplication des effectifs", les mêmes responsables posent le problème du manque de douches, "quasiment inexis-



tantes sur la majeure partie des zones balnéaires". La Direction du tourisme estime, pour sa part, que d'autres aides sont prévues à cet effet. Il a été évoqué, dans ce cadre, le programme "Blanche Algérie", dévolu à la Direction de wilaya de l'action sociale pour le nettoyage des plages et l'entretien des accès y menant.

Le cas vaut aussi pour la Direction de la jeunesse et des sports, qui escompte dans cet objectif engager à sa charge, pas

moins de 5.000 jeunes. La wilaya de Béjaïa a retenu, à l'occasion de la nouvelle saison estivale, dont le coup d'envoi est prévu le 1^{er} juin prochain, l'ouverture de 35 plages contre une quarantaine en 2010.

Cette réduction a été induite par plusieurs facteurs, dont la destruction de certains postes de secours, non renouvelés, et la dégradation de certains de leurs équipements.

APS

GHARDAIA, PRODUCTION DE LAIT

Une nouvelle unité opérationnelle à Guerrara



Une nouvelle unité de production de lait frais est opérationnelle depuis le début du mois en cours dans la région de Guerrara, à 138 km du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa.

D'une capacité de 5.000 litres/jour, cette nouvelle laiterie, qui a généré une dizaine d'emplois permanents, produit actuellement 1.300 litres/jour de lait de vache biologique, stérilisé et conditionné en sachet selon les normes universelles, a expliqué Mustapha Kherfi, propriétaire de cette unité. Ce projet, qui utilise des installations d'énergie et autres ouvrages

hydrauliques mis en place par les pouvoirs publics, en vue d'encourager la filière lait, jouit également d'autres atouts, particulièrement la collecte quotidienne de lait de vache auprès des éleveurs de la région. La région de Guerrara est réputée, depuis une dizaine d'années, comme étant une région aux énormes potentialités agricoles avec 4.150 ha de superficie mises en valeur par 919 agriculteurs, et un bassin laitier avec trois mini-laiteries d'une capacité de production totale de près de 15.000 litres/jour, selon la Direction des services agricoles.

Les laiteries existantes dans la région

de Guerrara ont eu un impact significatif dans la mise en valeur de la filière agroalimentaire de la wilaya de Ghardaïa, a assuré un responsable de l'agriculture, soulignant que cette région est devenue une "excellente vitrine" qui incite à développer toute la richesse agroalimentaire de la wilaya.

La wilaya de Ghardaïa compte 2.815 vaches laitières produisant annuellement près de 8,5 millions de litres de lait. Selon les services agricole de la wilaya, la production laitière, toutes espèces confondues, est passée de 18 millions de litres en 2009 à 18,3 millions de litres en 2010 et a généré plus d'un millier d'emplois permanents. La production laitière, une activité ayant bénéficié du soutien du Fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA), a enregistré dans la wilaya des résultats appréciables depuis l'application du dispositif, ont soutenu les responsables de l'agriculture.

Les acteurs socioéconomiques locaux reconnaissent depuis un certain temps que la filière de l'agroalimentaire est devenue un levier économique pour le développement de la région. Les travaux de réalisation d'une nouvelle laiterie, ayant une capacité de production de 5.000 litres de lait de vache conditionné en berlingot cartonné, de longue conservation, et autres produits dérivés (fromage, yaourt) sont en voie d'achèvement dans la région d'El Menea, au sud de la wilaya.

APS

JIJEL, CARPES D'EAU DOUCE DE BÉJAÏA

Elles «envahissent» la poissonnerie de la ville

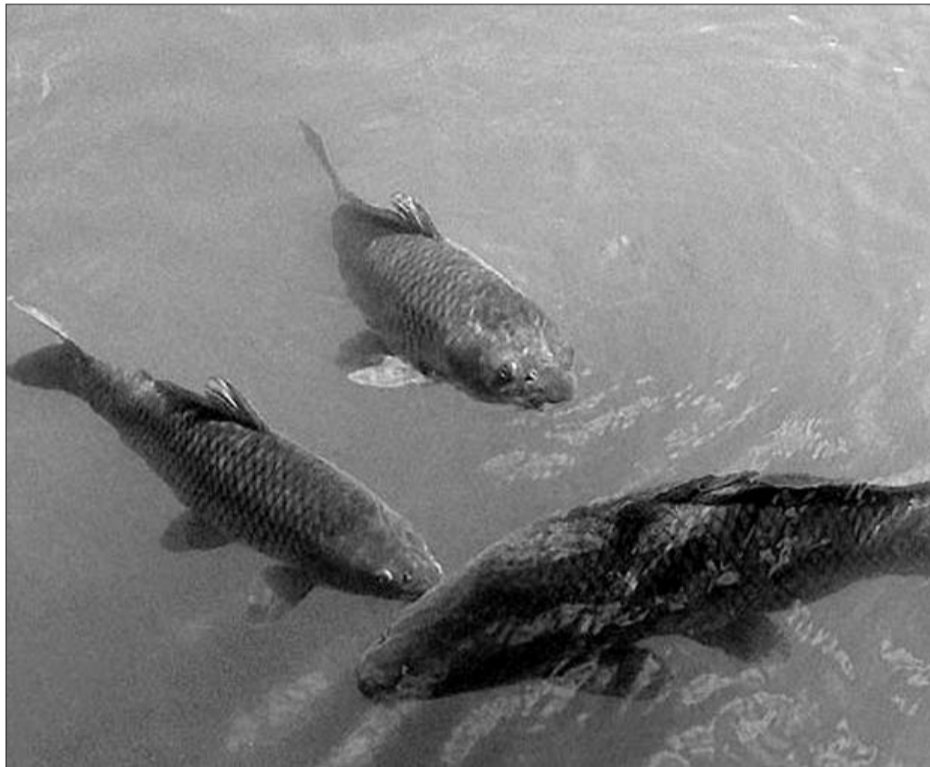
De grosses pièces de carpes, ramenées de Bejaia, sont commercialisées à la poissonnerie centrale de la ville de Jijel, au grand bonheur des consommateurs des produits de la pêche.

Ces poissons d'eau douce, pesant entre 20 et 30 kg, trouvent sans difficulté acquéreurs, au niveau de la traditionnelle poissonnerie de la ville, qui a manqué, ces derniers jours, de poissons de mer, en raison des conditions météorologiques défavorables, empêchant la sortie en mer des navires de pêche.

Généralement boudé par la population locale habituée à consommer les produits halieutiques tels que le rouget, le merlan, l'espadon, les crevettes et autres sardines, le poisson élevé dans des bassins aquacoles a fini par avoir "voix au chapitre" auprès des Jijéliens, à en croire des revendeurs de la place.

L'un d'eux a affirmé avoir écoulé "toute sa marchandise" pour le prix abordable de 200 dinars le kg, alors que les têtes de ces poissons, servant à la préparation de différents mets appréciés localement, sont cédées à 100 dinars l'unité.

L'aquaculture, introduite ces dernières années dans la région, notamment dans le



barrage d'El Agrem, situé dans les environs immédiats du chef-lieu de wilaya, commence, petit à petit, à s'imposer à Jijel, où elle est quelque peu boostée par les prix parfois prohibitifs du poisson de la Méditerranée.

Par ailleurs, selon des responsables du secteur de la pêche, un projet d'élevage de

moules, en cours de réalisation dans la commune d'El Aouana (ouest), devrait être opérationnel "avant la fin de cette année". Cette unité produira d'importantes quantités de moules à même de couvrir les besoins du marché local, avec des perspectives d'exportation, selon son promoteur.

APS

ORAN, UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES MOHAMED-BOUDIAF

La création d'un service des «éboueurs de la mer» souhaitée



La création d'un service des "éboueurs de la mer" a été proposée lors d'une journée de sensibilisation sur la protection de l'environnement marin, organisée jeudi à Oran par le département de Génie mécanique de l'Université des sciences et technologies Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO).

La création d'un tel service est devenue nécessaire pour collecter les déchets jetés en mer "afin de protéger quelques portions du milieu marin et réduire certaines nuisances", a souligné le responsable de la filière maritime du département de Génie mécanique, M. Boumediène Beladjine,

lors de cette rencontre initiée par l'association des activités subaquatiques d'Oran "Chems Wahran". Cet enseignant, qui a mis en exergue les insuffisances constatées en matière de protection de la faune et de la flore en mer, a suggéré également la création d'un corps d'inspecteurs maritimes, en complément au travail des gardes-côtes afin de lutter efficacement contre la pollution en mer. M. Beladjine a rappelé à l'assistance, formée pour l'essentiel d'étudiants et d'enseignants, l'existence d'épaves d'avions, de navires et autres embarcations qui gisent dans les fonds marins et nécessitent d'être évacués.

Le professeur M. Hamoudi, de la faculté de Génie mécanique, a évoqué particulièrement le phénomène de pollution qui provient des hydrocarbures, faisant référence au dégazage d'un navire sur les eaux de mer de Béthioua-Arzew qui a contaminé l'eau dernièrement au niveau de trois communes et provoqué une cessation temporaire de l'activité de la station de dessalement de l'eau de mer "Kahrama".

Dans ce contexte, il a plaidé pour la mise en place d'organismes spécialisés dans la lutte contre la pollution marine, notamment à proximité des stations de dessalement d'eau de mer et qui devront être dotés de tous les moyens nécessaires pour nettoyer les plans d'eau. Auparavant, l'assistance a suivi un documentaire sur une opération de nettoyage d'un fond marin sur le littoral oranais, effectuée par une équipe de plongeurs de l'association "Chems Wahran".

Une enveloppe de 760 millions de dinars a été allouée à l'Institut national de Génie mécanique d'Oran pour équiper les deux bassins de remorquage et de manoeuvrabilité, a souligné le responsable de ce département, lors d'une visite guidée. Il a expliqué que cet équipement didactique de recherche aura plus d'impact commercial pour faire de la sous-traitance dans le domaine de la construction navale, nonobstant son apport dans la formation pratique des futurs ingénieurs.

APS

KHENCHELA

221 logements sociaux distribués

Un total de 221 logements publics locatifs (LPL) a été distribué à ses bénéficiaires, jeudi dernier, à Khenchela, alors qu'un autre quota sera attribué "prochainement", selon les services de la wilaya.

Ces unités ont été attribuées à leurs bénéficiaires dans les communes de Tamza (102 unités), de Baghaï (70) et de Chelba (49). La liste des attributaires a été arrêtée au début du mois d'avril en cours, après que la commission chargée de l'opération eut validé 17 recours et rejeté 13 dossiers, ont précisé les mêmes services.

Plus de 3.000 LPL, dont 1.000 réalisés dans la seule ville de Khenchela, sont programmés pour être distribués "prochainement" à travers les communes de la wilaya, a souligné le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Le wali avait appelé, lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), à accélérer la distribution des logements réceptionnés, et insisté sur l'achèvement des VRD (voirie et réseaux divers).

TINDOUF

Sensibilisation sur la protection de l'environnement

La caravane "Amis de l'environnement" de la wilaya de Tindouf poursuit sa campagne de sensibilisation sur la protection de l'environnement à travers la région.

Initiée par l'association "Malek Bennabi", sous le signe "Projet d'une cité propre", cette caravane s'emploie, parmi ses activités, à la sensibilisation sur la protection de l'environnement, à travers la distribution de dépliants, de sachets en plastique pour la collecte des déchets, ainsi que l'attribution d'arbrisseaux pour être plantés.

Selon son président, l'association suggère des actions de boisement dans les centres urbains et l'organisation de concours sur le quartier le plus propre, en vue d'impliquer davantage les citoyens dans la protection du milieu.

Lancée en novembre dernier, cette caravane a suscité l'adhésion de citoyens et bénévoles qui interviennent dans différentes actions d'hygiène et de nettoyage du milieu urbain, a signalé M. Hocine Ammari.

ANNABA

140 crédits R'fig octroyés

Cent quarante producteurs de céréales ont bénéficié de crédits R'fig sans intérêts au titre de la saison agricole 2010-2011 dans la wilaya de Annaba, selon la Direction des services agricoles (DAS).

Un montant de 70 millions de DA a été ainsi débloqué dans le cadre de cette opération de soutien à ces céréaliculteurs qui ont emblavé quelque 3.000 hectares en blés dur et tendre, a précisé la DAS, indiquant que la superficie totale emblavée en céréales cette année, avoisine les 14.690 hectares.

Pas moins de 45% des 300 producteurs de céréales que compte la wilaya de Annaba, soit près de la moitié, ont accédé à ce dispositif de financement de l'Etat destiné à promouvoir le secteur de l'agriculture en général et la filière des céréales en particulier.

La DSA table, cette année, sur un rendement moyen de 20 quintaux de céréales à l'hectare contre 17 quintaux en 2009-2010.

APS

TUNISIE

Echauffourées à Tunis entre policiers et manifestants

Des échauffourées ont opposé samedi à Tunis des policiers tunisiens armés de matraques et de grenades lacrymogènes à des centaines de manifestants réclamant la démission du gouvernement de transition.

YEMEN

Un mort et onze blessés lors de manifestations

Un manifestant a été tué et onze autres blessés samedi dans une localité du sud du Yémen, où la police a ouvert le feu pour disperser plusieurs milliers de personnes qui réclamaient le départ du président Ali Abdallah Saleh, a rapporté un militant. Nouh al-Wafi a précisé que les forces de l'ordre avaient fait usage de gaz lacrymogène et tiré à balles réelles pour disperser le rassemblement à Al-Maafir, dans la province de Taéz. Samedi, bureaux et commerces étaient fermés dans plusieurs villes du pays -dont Aden, Saada et Hodeida dans le cadre d'une campagne de désobéissance civile à l'appel de l'opposition afin d'accroître la pression sur le chef de l'Etat, après pratiquement trois mois de manifestations quasi quotidiennes. Au pouvoir depuis 32 ans, le président Saleh refuse de céder les rênes du pays. Le mouvement de la jeunesse à la tête de la contestation a diffusé samedi un communiqué réclamant à nouveau le départ immédiat du dirigeant.

AP

EGYPTE

Un mort dans des incidents confessionnels au Caire

Une personne a été tuée et une vingtaine d'autres ont été blessées lors d'incidents confessionnels samedi au Caire à propos d'une chrétienne qui se serait convertie à l'islam, ont annoncé les autorités égyptiennes. Selon des témoins, l'armée et la police se sont déployées à l'aide de véhicules de transport blindés dans le quartier cairote d'Imbaba où un demi-millier de salafistes ont encerclé une église copte en exigeant que la femme en question leur soit remise. Les salafistes, qui prônent un retour aux sources de l'islam, et les coptes ont échangé des coups de feu, des pierres et des engins incendiaires avant l'arrivée des forces de l'ordre. Ces dernières ont fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser la foule. Le gouverneur de la province de Guizeh a annoncé à la presse que le bilan s'élevait à un mort et 23 blessés. La télévision nationale a cité un bilan de cinq morts. Les coptes, qui forment 10% environ de la population égyptienne de 80 millions d'habitants, s'estiment marginalisés et discriminés dans la vie de tous les jours.

Les nouvelles manifestations sont organisées par une frange de la population qui craint que le gouvernement de transition revienne sur les engagements en faveur de la démocratie pris après la chute du président Ben Ali à la mi-janvier, rapporte l'agence Reuters

"Il nous faut maintenant une révolution qui succède à la révolution (du jasmin)", a estimé Abdourahim Djalouli, en montrant son téléphone portable sur lequel il disposait de photos où l'on voit des policiers pourchassant des jeunes dans les rues, près du centre de la capitale.

"Vous voyez! Les policiers sont comme avant. Rien ne change!", a-t-il ajouté.

"Les jeunes sont toujours en colère. Ils réclament une nouvelle révolution", a déclaré de son côté un patron de café. "Les choses sont loin d'être revenues à la normale".

Les forces de police étaient déjà intervenues vendredi soir à Tunis contre des manifestants qui réclamaient la démission du gouvernement. Des grenades lacrymogènes ont été tirées et la police a chargé plusieurs centaines de manifestants qui occupaient une rue proche du centre de la capitale. Des témoins ont parlé de jets de pierre en direction des forces de l'ordre.

La police était déjà intervenue plus tôt dans la journée pour disperser des manifestants qui s'étaient rassemblés sur l'avenue Bourguiba après les prières du vendredi. La tension est remontée d'un cran en Tunisie après les propos tenus jeudi par l'ancien ministre de l'Intérieur Farhat Rajhi sur un possible coup d'Etat de fidèles du président



déchu Zine ben Ali en cas de victoire électorale des islamistes d'Ennahda. La Tap a annoncé samedi le limogeage de Farhat Rajhi de son poste de directeur du Haut Comité sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, un organisme financé par l'Etat. Le gouvernement provisoire tunisien a instauré samedi un couvre-feu nocturne dans la capitale à la suite des nouvelles manifestations réprimées par les forces de l'ordre. Rajhi, réputé pour son franc-parler, avait évoqué jeudi un possible coup d'Etat de fidèles du président déchu Zine ben Ali en cas de victoire des islamistes d'Ennahda aux élections législatives du 23 juillet. Ces propos avaient déclenché trois jours de manifestations à

Tunis pour réclamer la démission du gouvernement de transition. Ces manifestants redoutent que le nouveau pouvoir ne revienne sur ses promesses d'instaurer la démocratie en Tunisie après 23 ans de régime autoritaire de Zine ben Ali. Les ministères de l'Intérieur et de la Défense ont précisé que le couvre-feu serait en vigueur de 21h00 locales (20h00 GMT) à 05h00 "afin de garantir la sécurité des citoyens et la protection des biens", indique une dépêche de la Tap. Les nouvelles autorités ont promis d'organiser le 23 juillet des élections législatives en vue de désigner une nouvelle assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution.

RI

MAROC

Aqmi nie être mêlé à l'attentat de Marrakech

Al Qaïda au Maghreb islamique a démenti samedi 7 mai être impliqué dans l'attentat à la bombe qui a tué 17 personnes au café-restaurant "Argana" de la place Djemaa el Fna à Marrakech le 28 avril a rapporté l'agence Reuters.

"Nous démentons toute implication dans l'attentat et nous assurons que nous n'avons rien à voir, de près ou de loin, avec lui", a déclaré Aqmi dans un communiqué diffusé par l'agence de presse mauritanienne à Nouakchott.

"Bien que les frappes contre les Juifs, les croisés et leurs intérêts fassent partie de nos priorités - et nous exhortons les musulmans à agir en ce sens -, nous choisissons le bon moment et le bon endroit", précise l'organisation issue du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC, algérien).

Aqmi, branche maghrébine de l'organisation fondée par le défunt Oussama ben Laden, a par ailleurs invité les musulmans du royaume chérifien à amplifier leurs manifestations "pour libérer leurs frères opprimés et emprisonnés ainsi que pour renverser le régime criminel" - allusion, semble-t-il, au roi Mohamed VI et à son gouvernement.

Jeudi dernier, la police avait arrêté trois suspects marocains en précisant que le principal suspect, "imprégné de l'idéologie

djihadiste, avait fait allégeance à Al Qaïda". Vendredi, une touriste suisse âgée de 25 ans qui se trouvait à l'"Argana" a succombé à ses blessures dans un hôpital

de Zurich où elle avait été rapatriée, ont annoncé les autorités helvétiques, ce qui porte à 17 le nombre total des victimes

RI

JAPON

Des milliers d'antinucléaires dans les rues de Tokyo

Plusieurs milliers de manifestants antinucléaires ont défilé samedi 7 mai dans le quartier de Shibuya dans le centre de Tokyo, saluant l'appel du Premier ministre à fermer une centrale atomique du centre du Japon pour raisons de sécurité, et l'invitant à en fermer d'autres pour éviter une catastrophe comme celle du 11 mars à Fukushima. L'appel lancé vendredi dernier par Naoto Kan à la compagnie Chubu Electric pour qu'elle ferme la centrale de Hamaoka, à 200 km au sud-ouest de Tokyo, a fait suite aux pressions exercées sur le gouvernement pour qu'il impose des normes de sécurité plus strictes après le tsunami dévastateur de mars, qui a gravement endommagé la centrale de Fukushima-Daiichi. Des étudiants, des syndicalistes et des parents avec

leurs enfants sur les épaules ont manifesté sur fond de musique et de slogans dans le quartier des affaires de Shibuya, en déployant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: "Fermez tout de suite les centrales nucléaires!" ou encore "Plus de Fukushima!" Les médias nippons estimaient samedi que le mouvement antinucléaire japonais, encore modeste et souvent ignoré du grand public jusqu'à l'accident de Fukushima, pourrait gagner en audience après l'appel de Kan à fermer Hamaoka. La décision a été prise "en raison d'inquiétudes pour la sécurité des populations", car il y a, selon des experts gouvernementaux, 87% de chances qu'un tremblement de terre de magnitude 8 voire plus touche la région de la centrale dans les 30 ans à venir.

INTÉGRATION RÉGIONALE ET CROISSANCE INCLUSIVE

PLAIDOYER DE LA BAD AU FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL POUR L'AFRIQUE

Lire page 14



SOFIANE SAADI, CONSULTANT, PARLE DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION ET DE LA GLOBALISATION, AU MIDI LIBRE

**«L'ALGÉRIE
ET LES ALGÉRIENS
DOIVENT S'OUVRIR
DAVANTAGE»**



Alger abritera le 23, sur deux jours, la cinquième édition du Colloque international sur l'Intelligence économique et le knowledge management. Sous le thème « De la Société des savoirs à l'économie de l'Intelligence : Les méthodes et les outils pour cerner, optimiser et relever les défis de la mondialisation et de la globalisation », cette rencontre verra la participation de spécialités nationales et étrangères de renommée. Pour plus d'éclaircissements sur ce thème, le docteur Sofiane Saadi, Canadien d'origine algérienne, consultant et directeur général de NT2S consulting inc Vancouver, a bien voulu répondre à nos questions. Il revient sur l'Intelligence économique sous toutes ses facettes. Page 12

**SORTIE DE LA GRÈCE
DE LA ZONE EURO**



**Une idée
stupide selon
le président de
l'Eurogroupe**

Page 14

INTÉGRATION RÉGIONALE ET CROISSANCE INCLUSIVE

Plaidoyer de la BAD au Forum économique mondial pour l'Afrique

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a participé au Forum économique mondial sur l'Afrique (WEFA), au Cap, du 4 au 6 mai. Il y a mis à profit son savoir et son expérience uniques en matière de développement sur le continent.

La BAD a participé notamment à une séance de travail sur les changements qui s'opèrent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Mena). L'agence temporaire de relocalisation de la Banque est à Tunis.

Cette séance a eu pour thème «Le point sur la Mena : implications pour l'Afrique ». Il s'agissait de répondre à la question centrale de savoir comment les changements rapides qui se déroulent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord remodelent les programmes politiques sur le continent africain. Un autre sujet important au Forum était l'intégration régionale, l'une des priorités de la BAD. « *Maintenant, le monde comprend que l'on ne peut pas exporter le développement en Afrique, il faut travailler avec les institutions de l'Afrique elle-même, si l'on veut apporter un soutien positif au*



continent », a déclaré le président de la BAD, Donald Kaberuka, donnant son point de vue sur le programme du Forum. La Banque a poursuivi son programme d'action sur l'intégration régionale en participant à la séance intitulée « *Au-delà des frontières : promouvoir l'intégration régionale* » trop de barrières tarifaires et de contrôles aux frontières entravent le commerce et la croissance en Afrique, et ont une incidence négative sur l'ensemble du continent. Comme l'introduction au séminaire l'indique, « *le commerce intra-africain reste faible, avec un taux de 10%, comparativement à 40% pour l'Amérique du Nord et 60% pour l'Europe occidentale* ». La séance a permis de soulever des questions telles que la manière

dont les changements politiques et les investissements dans les infrastructures transfrontalières peuvent contribuer à accélérer la mise en place d'infrastructures régionales plus importantes. Une autre séance à laquelle la BAD a pris part s'est interrogé sur « *L'Afrique : chapitre suivant* ». En raison des progrès importants réalisés dans de nombreux pays ou groupes de pays africains, les gens commencent à envisager que l'économie de l'Afrique peut décoller comme la Chine il y a 30 ans, et l'Inde il y a 20 ans. La question posée de savoir quelles mesures concrètes les dirigeants peuvent prendre pour transformer cette vision en réalité. La Banque a participé aussi au débat sur « *Le rôle de l'Afrique dans la nouvelle donne* », où il a

été noté que les pays en développement représentent aujourd'hui la moitié de la croissance mondiale, et que six sur les 10 économies les plus dynamiques sont en Afrique sub-saharienne.

Toutefois, les avantages d'une telle croissance ne sont pas partagés par tous. La BAD a participé à la séance «Assurer une croissance inclusive ». Les taux de croissance de l'Afrique sont supérieurs à la moyenne, mais la plupart de ses économies ont souffert de la montée des inégalités. Le débat a examiné comment créer un modèle de croissance économique plus inclusif. Malgré son attrait pour les voyageurs, l'Afrique est à la traîne quand il s'agit de sa part des recettes touristiques. Le continent ne reçoit que 3,4 % du tourisme mondial et 5,2 % des

arrivées de touristes. La séance consacrée à « *Une croissance verte et partagée dans l'aviation, les voyages et le tourisme* » a étudié les moyens de redresser le déséquilibre. L'Afrique a toutefois sa part dans l'essor des télécommunications, un sujet qui a été exploré dans « *Les services financiers mobiles : faire pencher la balance* ». L'Afrique a maintenant plus d'un demi-milliard d'utilisateurs de téléphone mobile et est l'une des régions les plus florissantes pour les télécommunications.

Les langues officielles de la BAD sont l'anglais et le français. Aussi convient-il qu'elle prenne part aux « *Points de repères sur l'Afrique francophone* ». L'Afrique francophone compte 31 pays, c'est-à-dire plus de la moitié des pays de l'Afrique, et sa population devrait plus que doubler pour atteindre les 750 millions d'habitants en 2050. Le séminaire a abordé la question des changements et enjeux économiques, ainsi que des profils politiques, qui façonnent l'Afrique francophone.

La BAD a assisté aussi à la séance sur les femmes d'Afrique et examiné les preuves indiquant que « *la réduction des écarts de genre s'avère être en relation directe avec la croissance et la compétitivité* ». Les autres séminaires auxquels la BAD prendra part comprennent notamment « *De la vision à l'action : la vision panafricaine* », et « *Une région : l'Afrique ; trois défis* ».

SORTIE DE LA GRÈCE DE LA ZONE EURO

Une idée stupide selon le président de l'Eurogroupe

Les questions d'une éventuelle sortie de la Grèce de l'euro ou d'une restructuration de la dette grecque n'ont pas été abordées lors de la réunion restreinte de l'Eurogroupe qui a eu lieu vendredi soir à Luxembourg, a annoncé son président Jean-Claude Juncker. Etaient représentées à cette réunion, l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne, les quatre membres de la zone euro appartenant au G20. Les discussions ont porté sur des questions liées au G20, dont un large tour d'horizon sur la Grèce, a précisé Jean-Claude Juncker à la presse après la réunion. Jean-Claude Juncker a qualifié les informations qui ont circulé sur un possible abandon de l'euro par la Grèce ou de restructuration de sa dette grecque d'"*idée stupide*" ou de "*rumours pures et simples*." Le président de la Banque centrale européenne Jean-Claude Trichet assistait à la réunion ainsi qu'Olli Rehn, le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, a précisé Jean-Claude Juncker. De source proche de la coalition au pouvoir en Allemagne, on a indiqué que le ministre allemand des



Finances Wolfgang Schäuble et son adjoint Jörg Asmussen étaient aussi présents. Le site internet du magazine *Der Spiegel* avait dans l'après-midi annoncé

que la réunion devait aborder la possibilité, soulevée par la Grèce, d'une sortie de la Grèce du club des 17 pays utilisant l'euro ainsi que de l'idée d'une restructuration de la dette souveraine du pays. Celle-ci se monte à 327 milliards d'euros. "Le gouvernement (grec) a mis sur la table la possibilité d'une sortie de la zone euro et la réintroduction de sa propre devise", rapporte le Spiegel Online sans citer ses sources. Le vice-ministre grec des Finances Filippos Sachinidis avait qualifié l'article de faux peu après sa publication. "De tels articles sapent la Grèce, l'euro et alimentent la spéculation", avait-il dit à Reuters.

L'euro a légèrement reculé contre le dollar après l'information avant de récupérer l'essentiel de ses pertes. En mai 2010, la Grèce a obtenu un plan de sauvetage de 110 milliards d'euros de l'Union européenne et du Fonds monétaire international mais le pays, en pleine récession, éprouve des difficultés à réduire son déficit budgétaire aussi rapidement que prévu. "Nous n'avons pas discuté de la sortie de la Grèce de la zone euro, c'est

une idée stupide, c'est un chemin qui ne mène nulle part, c'est une possibilité que nous ne prendrons jamais", a déclaré le président de l'Eurogroupe. "Nous ne voulons pas voir la zone euro exploser sans raison. Nous avons exclu l'option restructuration qui est beaucoup discutée dans certains secteurs des marchés financiers." Il a précisé que la question de savoir si la Grèce avait besoin d'un nouveau programme d'ajustement serait discutée en détail lors de la prochaine réunion de l'Eurogroupe à Bruxelles le 16 mai. Le ministre grec des Finances Georges Papaconstantinou avait auparavant fait envoyer d'Athènes une déclaration d'une teneur similaire. "Le ministre a été invité à s'expliquer (sur des questions incluant) l'actualité économique en Grèce", lit-on dans le communiqué du ministère grec des Finances. "Il est évident qu'au cours de cette réunion, le fait de savoir si la Grèce resterait dans la zone euro n'a jamais été abordé ni présenté comme une question."

DOCUMENTAIRE «D'UNE SEULE VOIX» DE XAVIER DE LAUZANNE

Une rencontre humanitaire

Dans le cadre de son cycle cinéma organisé chaque mercredi, le Centre culturel français D'Alger prévoit ce 11 mai à partir de 15 heures la projection du documentaire «D'une seule voix» de Xavier de Lauzanne.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ce film documentaire, sorti le 11 novembre 2009, est le résumé d'une rencontre humaine. Celle de musiciens israéliens, palestiniens, juifs, chrétiens et musulmans. D'ailleurs ce documentaire est construit autour de la tournée musicale du même nom. Un pari audacieux qui se révèle rapidement risqué...

Vous y trouvez plusieurs artistes dont Jean-Yves Labat de Rossi. Celui-ci est l'organisateur de la tournée musicale. Sous le pseudonyme de Mister Frog, Jean-Yves Labat de Rossi est dans les années 1970 un rocker à succès aux États-Unis. Il joue avec les musiciens du groupe Utopia. Il fréquente Woodstock et mène une vie «sex, drug and rock'n'roll». En 1994, en pleine guerre de Bosnie-Herzégovine, il réforme la chorale éclatée de Sarajevo, alors composée de Serbes, de Croates et de Bosniaques. Il les fait chanter dans la cathédrale de la ville. Puis, il les exfiltre par le tunnel de l'aéroport en direction de la France. Sept ans plus tard, il choisit de renouveler l'expérience en invitant en France des musiciens d'Israël et de Palestine.

Puis une autre figure artistique : Atef. Musulman palestinien, il est le directeur musical de l'Ensemble musical de Palestine. Composé de vingt-six musiciens (comme le «Jerusalem Oratorio Chamber Choir»), cet



ensemble est le premier orchestre professionnel palestinien. Créé en 2005, il s'est fixé comme objectif de réunir les meilleurs musiciens de la Bande de Ghaza. Il se consacre particulièrement au répertoire de la musique traditionnelle palestinienne. La tournée «D'une seule voix» sera, pour ces artistes, la première et la dernière occasion de se produire hors de Palestine, puisque le groupe a ensuite été dissous par le Hamas.

Haggy, juif israélien, est chef de chœur du «Jerusalem Oratorio Chamber Choir» qui réunit vingt-six chanteurs. Le répertoire de ce chœur, considéré comme l'un des meilleurs du pays, s'étend d'œuvres de la pré-Renaissance jusqu'à des œuvres contemporaines, en passant par des arrangements pour chœur de musique traditionnelle.

Limor, juive israélienne, est la chanteuse du groupe «

Ashira», composé de musiciens juifs et arabes israéliens. Ce groupe évolue dans le genre électro-acoustique, fusion de registres musicaux traditionnels et contemporains, teinté d'intonations orientales.

Le chœur d'enfants de Taibeh (chrétiens palestiniens) et le chœur Efroni (juifs israéliens) participent également à la tournée. Situé à trente kilomètres au nord de Jérusalem, à proximité de Ramallah, Taibeh est un village palestinien de mille cinq cents habitants, tous chrétiens. Au sein de l'église latine, une chorale d'enfants et de jeunes (9 à 16 ans) a pris son essor depuis le début des années 2000. Fondé en 1980 par Maya Shavit et placé sous sa direction, le chœur Efroni est quant à lui composé de jeunes filles juives israéliennes. Elles sont âgées de 12 à 18 ans et sont principalement issues de milieux

ruraux et de kibboutz. Son répertoire comprend des chants traditionnels juifs aussi bien que des œuvres écrites pour le chœur par des compositeurs israéliens contemporains. Seize adolescents et adolescents, sélectionnés au sein de chacune de ces deux formations, ont été réunis à l'occasion de cette tournée.

Eti et Saz (juive israélienne et arabe israélien) forment un groupe symbolique. Elle est juive israélienne et artiste pop. Lui est arabe musulman et artiste de hip-hop. Enfant prodige de la musique, Eti Castro a commencé à se produire sur scène et à la télévision dès l'âge de six ans. Chanteuse et actrice, elle est aujourd'hui une artiste confirmée en Israël. Samach Zakut (dit Saz) vit à Ramle, une banlieue défavorisée de Tel Aviv. En dépit de la pauvreté et des difficultés, il a décidé de s'en sortir grâce à la musique. Il se produit aujourd'hui aussi bien en Israël, dans les territoires palestiniens, qu'aux États-Unis. Ils chantent ensemble sur un même album intitulé «Master Peace».

Dans Télérama, Sophie Bourdais souligne la difficulté du film de se faire un écho objectif de l'aventure de la tournée : «*Se gardant de tout angélisme, le réalisateur rend compte avec franchise de la redoutable complexité de l'entreprise. [...] Comment maintenir la neutralité politique quand il suffit d'un signe équivoque du côté du public, d'une déclaration imprudente d'un musicien, pour mettre - brièvement - le feu aux poudres ? [...] Ça tient pourtant. Des liens se créent, notamment entre les plus jeunes. Les scènes finales montrent les artistes dansant ensemble, dans une sorte de transe euphorique. Belle et fugitive image d'une réconciliation possible, malgré tout.*»

K. H.

«LA NOSTALGIE» DU RÉALISATEUR YASSINE BENDJEMLINE

Projection en avant-première

Le film algérien "La nostalgie", produit et réalisé par Yassine Bendjemline, a été projeté en avant-première samedi soir à Alger en présence d'une pléiade d'artistes algériens.

Pendant près de deux heures, ce film raconte l'histoire de Youssef, un émigré algérien marié à une Française avec qui il a une fille et qui décide, après 35 ans de vie en France, de rentrer au pays. Sa femme refuse de l'accompagner.

Lorsque l'émigré, dont le rôle est campé par le grand artiste Youssef Meziani, rentre en Algérie, sa fille Sirine reste en France avec sa mère. Bien que tiraillée entre deux cultures, Sirine ne rompt jamais le contact avec son père.

Cinq ans après son divorce, Youssef reçoit un coup de fil de son ex-femme qui lui donne rendez-vous à Tunis pour lui annoncer deux importantes nouvelles. Une fois là-bas, elle lui demande de revenir vivre en France avec sa petite famille et l'informe de l'intention de leur fille d'épouser un jeune Algérien immigré en France du nom de Nabil. De retour à Alger, Youssef envoie une lettre à sa fille dans laquelle il lui rappelle la nécessité de respecter les traditions de la société algérienne et bien choisir son futur mari afin de ne pas reproduire la même histoire que lui qui lui a coûté un divorce au bout de 35 ans de vie commune. Peu de temps après, Sirine rejoint son père à Alger. Le neveu de

Youssef s'éprend d'elle et compte la demander en mariage, mais finit par se rétracter lorsque Nabil vient spécialement de France pour demander la main de Sirine.

Le film, dont la plupart des séquences ont été tournées à la place des martyrs et Sidi Abderrahmane, ainsi que dans d'autres quartiers et cafés de la capitale, se termine par l'annonce des fiançailles de Sirine et Nabil dans une ambiance de fête purement algéroise. Deuxième film du réalisateur Yassine Bendjemline, "La nostalgie" réunit de grands noms à l'instar de Fatiha Berber, Madani Naâmoun, Abdelhamid Rabia, Ouahiba Hadji, Sid Ali Bensalem, Nadia Talbi et Linda Yasmine.

APS

MUSIQUE ANDALOUSE

Le Festival de Tlemcen, passerelle entre les patrimoines maghrébins

Le Festival international de musique andalouse de Tlemcen, animé dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", s'est décliné comme une véritable passerelle entre les patrimoines maghrébins, ont souligné les participants. L'ensemble maghrébin de musique andalouse dirigé par le maestro algérien Rachid Guerbas a enflammé le public présent vendredi soir à la clôture de ce festival international. Musiciens algériens, marocains (Chabab al Andalus de Rabat) et tunisiens (Malouf de Sousse) se sont évertués à révéler "les passerelles naturelles qui existent entre les différents patrimoines musicaux maghrébins", a indiqué Rachid Guerbas. Ils ont interprété au grand bonheur d'un public venu en nombre à la salle des spectacles de la maison de la culture, des modes communs comme le "zidan" algérien et "el hijaz el kabir" marocain ou encore le mode "assbouayne" qui constituent des variantes locales riches en nuances. "Tlemcen ancienne capitale maghrébine et aujourd'hui capitale de la culture islamique représente un cadre privilégié pour les musiciens maghrébins, partageant la même scène afin d'offrir d'agréables moments à l'assistance", s'est réjoui le maestro Rachid Guerbas. La troupe espagnole La Dispersione, créée en 1999, a présenté lors de cette ultime soirée un répertoire de musique ancienne du compositeur emblématique d'opéras Vicente Martin y Soler. Soucieux de faire connaître cet héritage, La Dispersione est l'un des groupes les plus importants dans le panorama musical espagnol de musique ancienne et baroque. Ce festival international qui s'était ouvert le 27 avril dernier a permis au public de découvrir divers ensembles et associations musicales algériennes, tout en appréciant les musiques anciennes exécutées par des troupes d'Inde, de Chine, du Portugal, d'Espagne et d'Afghanistan.

MUSIQUE CLASSIQUE

«Aux marches du palais»

On croit souvent, à tort, que les chansons traditionnelles françaises sont réservées aux enfants. Ce concert-spectacle interprété par des chanteurs d'opéra et des instruments baroques va vous prouver le contraire le 11 mai prochain à partir de 19 heures dans le jardin du CCF. "J'ai vu le loup, le renard chanter, La Complainte de Mandrin, Aux Marches du Palais"... Tous ces titres, évocateurs de nombreux souvenirs, s'inscrivent dans une histoire très ancienne et leurs origines se perdent dans les brumes du Moyen Âge ou de la Renaissance. Dans leurs concerts, on découvre les sonorités savoureuses d'instruments oubliés, le théorbe, la viole, la cornemuse ou la vielle à roue, témoins d'une époque où les musiques des deux rives de la Méditerranée entretenaient des rapports étroits. Avec : Amel Brahim-Djelloul : soprano. Serge Goubioud : ténor. Arnaud Marzorati : basse. Pierre Hamon : flûtes et cornemuse. Lucas Peres : basse de viole. Christophe Tellart : vielle à roue et cornemuse. Joël Grare : percussions. Vincent Dumestre : citole, théorbe.

APS

RAFIK HALICHE

«Les "Verts" feront la différence avec leur expérience»



L'Equipe nationale va faire un grand match et réaliser un bon résultat à Marrakech au match retour contre le Maroc car elle renferme des éléments "expérimentés", a indiqué samedi à Londres le défenseur central de l'EN, Rafik Haliche, dans un entretien accordé à l'APS. "Ça ne va pas être facile. C'est difficile de jouer le Maroc surtout à l'extérieur mais on a une belle équipe et j'ai confiance en l'EN", a-t-il affirmé soulignant que "l'Algérie fera la différence avec l'expérience". Selon lui, l'équipe de Benchikha est constituée de joueurs jeunes et talentueux avec de l'expérience, elle est sur la bonne voie et une qualification à la coupe d'Afrique des Nations est "à sa portée". Sur son éventuelle participation au match qui doit livrer l'EN le 4 juin prochain, Haliche s'est dit "prêt comme toujours" à répondre à l'appel de l'EN. "Je prendrais le premier avion pour Alger en cas de convocation, porter le maillot national est un honneur pour moi", a-t-il affirmé. Evoquant sa forme actuelle, il a indiqué qu'après une série de "pépins" il se sent aujourd'hui "d'attaque", que ce soit au niveau de son club Fulham FC, où il compte jouer désormais plus souvent, ou avec les Verts. L'ancien Nahdiste s'est dit satisfait d'évoluer au club londonien de Fulham où son adaptation s'est passée normalement. "Je me sens à l'aise avec les joueurs et je devrais jouer davantage avec la forme retrouvée", a-t-il encore ajouté. A son avis, Fulham a beaucoup de potentialités et peut jouer un plus grand rôle dans le championnat d'Angleterre. Fulham, actuellement 9e au classement avec 45 pts, accueillera Liverpool lundi dans le cadre de la 36e journée du championnat.

JS KABYLIE

Yahia Chérif signe un pré-contrat avec Istres

Le milieu offensif de la JS Kabylie, Sid Ali Yahia Chérif, a signé un pré-contrat d'une durée de trois ans avec le club français du FC Istres (Ligue 2) avant un transfert définitif lors du mercato estival, a-t-on appris samedi auprès d'une source proche du club istréen. La signature a eu lieu vendredi à Tizi Ouzou, en marge de la rencontre JSK - FC Missiles (Gabon) dans le cadre des huitièmes de finale retour de la Coupe de la Confédération à laquelle a assisté l'entraîneur adjoint du club français, Frédéric Arpinon, selon la même source. Yahia Chérif, 26 ans, passera la traditionnelle visite médicale, préalable à tout transfert, "d'ici à la fin du championnat", précise cette source. L'ancien joueur du RC Kouba avait été supervisé lors de la finale de la coupe d'Algérie, remportée dimanche par la JSK contre l'USM El-Harrach (1-0) au stade du 5 juillet 1962, rappelle-t-on. Le joueur algérien était sur les tablettes des Provençaux depuis deux saisons. Plusieurs joueurs algériens avaient porté le maillot d'Istres par le passé, à l'image de Nassim Akrouf et Rafik Saïfi.

Boudebouz participe à la victoire de Sochaux

L'international algérien Ryad Boudebouz a contribué au large succès en déplacement du FC Sochaux contre Bordeaux (4-0) en inscrivant le troisième but de son équipe, samedi en match comptant pour la 34e journée du Championnat de France de Ligue 1 football. Le joueur algérien, auteur d'un match plein a inscrit son but personnel à la 22e minute de jeu. Les trois autres buts ont été inscrits par Idaye (9, 30) et Perquis (12) A la faveur de ce succès, Sochaux s'empare de la sixième place au classement et compte désormais quatre points d'avance sur Bordeaux qui recule à la 9e place.

FOOTBALL- COMPÉTITIONS AFRICAINES

FORTUNES DIVERSES POUR LES CLUBS ALGÉRIENS

Les clubs algériens, la JS Kabylie, le MC Alger et l'ES Sétif, engagés en compétitions africaines, ont vécu, ce week-end, des situations différentes face à leurs adversaires africains.

PAR MOURAD SALHI

La JS Kabylie est le seul représentant algérien en coupe d'Afrique (CAF), auteur d'une méritoire qualification au prochain tour, en attendant le match barrage qu'elle devrait disputer face aux vaincus des huitièmes de finale de la ligue des champions africaine. Les Canaris ont défendu comme il se doit leur statut africain, en remettant sur terre les Missiles gabonais, après une amère défaite que les Kabyles n'ont pas encore digérée en remontant d'abord les trois buts de retard avant de s'imposer par la suite aux tirs au but. Un succès amplement mérité pour les Canaris qui intervient une semaine seulement après leur consécration en coupe républicaine, la cinquième dans l'histoire de cette formation de la capitale du Djurdjura. Les Kabyles connus pour leur hargne et leur esprit revanchard, n'ont rien laissé au hasard vendredi passé à Tizi Ouzou. « Les joueurs se sont comportés d'une manière professionnelle. N'importe quelle équipe aurait pu se relâcher après avoir remporté la Coupe d'Algérie, mais pas la nôtre. Je ne pouvais pas imaginer un meilleur scénario, je remercie les joueurs pour cette qualification », s'est réjoui le boss kabyle Mohand Chérif Hannachi. Les Lions du Djurdjura, en dépit du programme du championnat qui sera très chargé, avec quatre matches de retard, auront suffisamment de temps pour préparer le prochain match barrage pour accéder à la phase des poules. Dans la plus prestigieuse des compétitions afri-



caines, le MC Alger a vécu une situation très délicate à Bologhine avant de venir à bout de son adversaire angolais d'interClube et se qualifier à la phase des poules. Après avoir tenu en échec à Luanda cette formation angolaise, les coéquipiers de Bedbouda, l'auteur du but victorieux, n'ont pu valider leur ticket qualificatif qu'à la dernière minute avant le coup de sifflet final sur un penalty. 35 ans après leur premier et unique, d'ailleurs, sacré continental, les Algérois, malgré les difficultés, s'offrent une belle opportunité de jouer le titre cette fois-ci. « Mes joueurs ont réussi à relever le défi face à une excellente équipe angolaise qui est venue à Alger pour chercher sa qualification. C'est une bonne chose pour le Mouloudia. Mon objectif est de gagner cette Coupe d'Afrique avec le MCA », a déclaré l'entraîneur Zekri en affichant clairement ses ambitions d'aller le plus loin possible dans cette compétition.

Les camarades de Laifaoui, qui espéraient revenir du Cameroun avec un résultat positif en vue du match retour, sont tombés de haut, essuyant une défaite surprenante par le score de quatre buts à un.

Le second représentant algérien dans cette prestigieuse compétition continentale à complètement raté sa sortie devant une formation du Coton Sport Garoua très accrocheuse. Menés au score dès la 11e minute de jeu, les « Aigle noirs » ont réussi à renverser la vapeur grâce à Hadj Aïssa avant de s'écrouler par la suite. La deuxième période était fatale pour le club de la capitale des Hauts-Plateaux en encaissant trois buts. La mission des Sétifiens s'annonce très difficile, mais pas impossible. Il faut juste regarder le parcours des deux autres clubs algériens, JSK et MCA qui ont vécu la même situation auparavant. "Notre mission sera difficile au match retour mais pas impossible car notre unique but sera déterminant", a dit le technicien palestinien, Hadj Mansour.

M. S.

Déclarations... Déclarations... Déclarations... Déclarations...

Noureddine Zekri (Entraîneur du MCA):



"Le match a été très difficile, mais mes joueurs ont réussi à relever le défi face à une excellente équipe angolaise qui est venue à Alger

pour chercher sa qualification. C'est une bonne chose pour le Mouloudia. Mon objectif est de gagner cette Coupe d'Afrique avec le MCA. Maintenant on devra se concentrer sur le championnat pour terminer la saison en beauté".

Bedbouda (MCA) :

" Dieu merci. Nous avons arraché notre qualification devant une bonne équipe d'InterClube qui n'avait rien à perdre. Nous n'avons pas baissé les bras après le 2e but égalisateur. J'ai eu l'honneur d'inscrire le but de la victoire. Et je n'ai accompli que mon devoir sur le terrain. Nous devons oublier cette qualification pour nous concentrer sur le

Championnat où des rencontres difficiles nous attendent".

Youcef Sofiane (MCA) :

" Nous avons réussi à sauver notre saison. C'est un exploit pour nous de passer à la phase des poules. Nous sommes très heureux pour nos supporters. C'était difficile comme face au FC Dynamos de Zimbabwe. Nous avons prouvé qu'on a des ressources et un bon mental".

Mokdad (MCA) :



"L'essentiel, c'était la qualification qu'on a obtenue face à une très bonne équipe qui nous a créés beaucoup de problèmes. Dieu Merci, nous avons eu les ressources nécessaires pour inscrire le 3e but qui est venu au bon moment. En ce qui me concerne, je n'ai fait que mon devoir avec le sentiment de

mourir le maillot. Nous sommes dans la phase des poules. On fera tout notre possible pour aller le plus loin possible dans cette compétition".

Daoud (MCA) :

" Aujourd'hui, nous n'avons pas déçu nos supporters. C'était très difficile et on le savait à l'avance. Maintenant, nous allons savourer cette qualification, et se concentrer sur le Championnat avec des matches difficiles qui nous attendent prochainement".

Mohand Chérif Hannachi (président de la JSK) :

"Je suis venu soutenir le MC Alger en tant qu'Algérien qui aime ce glorieux club. Mes amis du MCA m'ont invité et je n'ai pu décliner cette invitation car j'aime le MCA. C'est une équipe qui vient de réaliser un véritable exploit, et cela est à tout son honneur. La JS Kabylie s'est qualifiée et le MCA aussi, cela prouve que le football algérien va bien. Les deux clubs sont liés par des liens historiques et personne ne peut le nier. Je leur souhaite bonne chance dans la phase des poules.

Le look du jour : Kate Hudson, summer look

Toujours plus en forme, Kate Hudson n'a pourtant pas manqué la première hollywoodienne de *Something Borrowed*, une comédie romantique dans laquelle elle tient le rôle principal aux côtés de Ginnifer Goodwin.

Pour l'occasion, la Californienne a jeté son dévolu sur une longue robe jaune poussin Versace automne-hiver 2011/2012.

Une pièce très estivale et fluide qui suit chacun de ses mouvements avec grâce. Fendue sur le devant, elle laisse deviner les jambes dorées de Kate, lumineuse ce jour-là. Les bretelles croisées dégagent ses épaules pour un effet des plus sensuels.

Chevelure détachée, peu maquillée, Kate Hudson complète sa tenue avec une minaudière dorée épurée Salvatore Ferragamo.

Enceinte, la comédienne s'offre un summer look chic et féminin à rendre jalouse les nouvelles brindilles d'Hollywood.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1933 Les Nazis brûlent 35.000 livres



À Berlin, les Nazis brûlent sur la place publique 35.000 livres d'auteurs désormais interdits en Allemagne. Le premier autodafé nazi eut lieu le 09 mai 1933 à Berlin et fut suivi par d'autres dans toutes les villes d'Allemagne. Au début de l'ère chrétienne, un autodafé consistait, à l'origine, à brûler des livres considérés comme païens blasphématoires ou immoraux

1946 Le roi Victor Emmanuel III d'Italie abdique

Victor-Emmanuel III de Savoie est né à Naples le 11 novembre 1869, et devient roi d'Italie le 29 juillet 1900 après l'assassinat de son père. Après la Marche sur Rome, le 26 octobre, des fascistes de Mussolini, le roi demande à ce dernier, le 28 octobre 1922, de former un nouveau gouvernement. Le 3 octobre 1935, les troupes italiennes basées en Érythrée et en Somalie envahissent l'Éthiopie. Il abdique en faveur de son fils Humbert II d'Italie le 9 mai 1946 et le 2 juin 1946, un référendum met fin à la monarchie, qui est remplacée par une république. Victor-Emmanuel III meurt en exil à Alexandrie en Égypte (accueilli par le roi Farouk) le 28 décembre 1947.



1949 Rainier III devient souverain de la principauté de Monaco

Le 9 mai 1949, à la mort de son grand-père, Rainier devint prince de Monaco, sa mère ayant auparavant renoncé à ses droits au trône. La paix revenue, il s'installe à Saint-Jean-Cap-Ferrat, à distance raisonnable de la fin de règne de Louis II, avec lequel les liens se sont tendus. Il a alors 26 ans, lors du décès de son grand-père, quand il accède au trône. Il se révélera homme d'affaires.



1960 Légalisation de la pilule anticonceptionnelle sur le territoire américain

La FDA (Food and Drug Administration) approuve la pilule comme moyen contraceptif. Dès le 9 mai la vente de la pilule anticonceptionnelle « Enovid » est autorisée aux États-Unis.

1964 Hello Dolly de Louis Armstrong devient numéro 1

Avec la chanson Hello Dolly, Louis Armstrong devient à 63 ans le plus vieil artiste à obtenir un succès numéro 1. La production musicale est à l'affiche depuis janvier à Broadway, mais on rapporte que Satchmo ne la connaissait même pas lorsqu'on lui a proposé d'en enregistrer la mélodie-thème. Il appartenait au légendaire trompettiste et chanteur d'être celui qui met fin à l'incroyable domination de 14 semaines des Beatles au sommet du Hot 100; c'est ainsi que Do You Want To Know A Secret doit se contenter du second rang.

1978 Le corps d'Aldo Moro est retrouvé à Rome dans une voiture

Aldo Moro a exercé la fonction de Président du conseil des ministres de la République italienne à cinq reprises. Le 16 mars 1978, il fut enlevé à Rome par les Brigades rouges groupe terroriste d'extrême gauche, emmenés par Mario Moretti. Les assaillants assassinèrent les cinq gardes du corps de Moro afin de l'enlever. Après une détention de 55 jours, Moro fut assassiné à Rome ou dans les environs. Son corps sans vie fut finalement retrouvé le jour même dans le coffre d'une automobile.

LE CARNET DU MIDI

1953 UNE MARRAINE DE L'UNICEF

Béatrice Schönberg, née de parents hongrois ce jour à Paris, est une journaliste française de télévision. Elle a notamment présenté les journaux télévisés de fin de semaine sur France 2, de 1997 à 2007. Après avoir commencé comme pigiste pour la presse écrite, Béatrice Schönberg rejoint Europe 1 en 1980 avant de travailler pour la Cinq en 1987, où elle fut notamment correspondante en Russie puis co-présentatrice du 20 heures avec Gilles Schneider. En 1993, elle entre à TF1 comme rédactrice en chef. Elle y animera de nombreux magazines et sera le joker des journaux de 20 heures et du week-end. Elle épouse l'homme politique français Jean-Louis Borloo, co-président du parti radical et membre de l'UMP, le 21 juillet 2005. Le 25 février 2007, elle quitte son poste jusqu'à la mi-mai 2007 pour mettre fin à un début de polémique à l'approche de l'élection présidentielle française de 2007. Laurent Delahousse, fraîchement débauché de M6 est désigné pour être son remplaçant. Le 22 mai 2007, France 2 annonce qu'elle arrête de présenter le journal de 20h. À partir d'octobre 2009, elle anime le magazine de société *Prise Directe* diffusé en première partie de soirée sur France 2 ainsi que le magazine hebdomadaire *Hors-Série* en alternance avec Marie Drucker sur France 3. Fin mars 2011, le groupe France Télévisions souhaitant que chaque visage soit clairement associé à une seule de ses chaînes, elle abandonne ses activités sur France 3. En mars 2007, elle a lancé, avec cinq autres journalistes (Claire Chazal, Marie Drucker, Laurence Ferrari, Tina Kieffer et Mélissa Theuriau), l'opération " La Rose " avec l'Unicef pour aider les jeunes filles à accéder à l'éducation.



1968 UNE TRIPLE CHAMPIONNE OLYMPIQUE



Marie-José Pérec, voit e jour en Guadeloupe. C'est une athlète française. Elle est la seule athlète française à être triple championne olympique : en 1992 aux Jeux de Barcelone sur 400 mètres et deux fois aux Jeux d'Atlanta en 1996 sur 400 mètres et 200 mètres. Elle est également la deuxième à avoir réalisé le doublé aux Jeux olympiques sur 200 et 400 m (la première étant l'Américaine Valerie Brisco-Hooks), et le premier athlète, hommes et femmes confondus, à avoir remporté, lors de deux Jeux olympiques consécutifs, le titre sur 400 mètres. C'est grâce à une professeur d'EPS, Marie-Hélène Soual, qu'elle découvre l'athlétisme.

L'année 1991 sera l'année de sa consécration sur la scène internationale. En 2003, elle annonce son intention de participer au championnat du monde 2003 de Paris Saint-Denis. Finalement ses efforts sont vains : une irritation du nerf sciatique l'empêche de réaliser son objectif. Ce n'est qu'en juin 2004 qu'elle annonce sa retraite sportive, décision qu'elle avait prise après le championnat du monde mais qu'elle n'arrivait pas à exprimer. Elle est aussi membre du club des Champions de la Paix, un collectif de 54 athlètes de haut niveau créé par Peace and Sport, organisation internationale basée à Monaco et œuvrant pour la construction d'une paix durable grâce au sport.

2004 CHEF INDÉPENDANTISTE TCHÉTCHÈNE

Akhmad Abdoulkhamidovitch Kadyrov était un homme politique russe, président de la république de Tchétchénie (2003-2004).

Kadyrov est né soviétique le 23 août 1951 à Karaganda (république socialiste soviétique du Kazakhstan), dans une famille de Tchétchènes déportés par Joseph Staline. Il est mort le 9 mai 2004 dans un attentat au stade de Grozny, pendant la commémoration de la victoire de la Seconde Guerre mondiale.

Pendant la dislocation de l'Union soviétique, il est un des chefs indépendantistes tchétchènes qui veulent faire sécession de la Russie. Il rallie cependant par la suite le camp pro-russe et est ainsi nommé chef du gouvernement en juin 2000.



Il échappe le 14 mai 2003 à un attentat-suicide et est ensuite élu président de la République le 5 octobre 2003, lors d'un scrutin non reconnu par la communauté internationale. Père de 4 enfants, son fils Ramzan Kadyrov est actuellement, depuis le 2 mars 2007, le nouveau président tchétchène. Le président tchétchène pro-russe Akhmad Kadyrov est tué dans un attentat à la bombe dans un stade de Grozny où il assistait aux cérémonies d'anniversaire de la victoire de 1945 sur le nazisme. Pendant la dislocation de l'Union soviétique, il est un des chefs indépendantistes tchétchènes qui veulent faire sécession de la Russie. Il rallie cependant par la suite le camp pro-russe et est ainsi nommé chef du gouvernement en juin 2000.

LES ALLERGIES ET L'ASTHME

Des maladies en constante augmentation

La prévalence des maladies allergiques et l'asthme "sont en nette augmentation" à travers le territoire national, tant au nord qu'au sud du pays, a affirmé samedi dernier à Ghardaia le professeur Habib Douaghi, chef de service pneumologie et allergologie à l'hôpital de Beni Messous (Alger). S'exprimant en marge d'une rencontre de formation continue sur la rhinite allergique et l'asthme, organisée au profit de 150 praticiens de la wilaya de Ghardaia, le Pr Douagui a indiqué à l'APS que l'Algérie compte 3 millions de malades allergiques et un million d'asthmatiques. Selon ce spécialiste, "les allergènes les plus incriminés restent le tabagisme considéré comme facteur important, la pollution par les poussières de maison, les poils de chat et de chien, les acariens, les moisissures ainsi que les matériaux de construction modernes utilisés dans les habitations et qui contiennent des produits toxiques".

Une partie de la population vivant dans le Sud souffre d'allergie au pollen du palmier dattier, a-t-il ajouté. Dans ce sens, le professeur a exhorté les praticiens du sud (Adrar, Ghardaia et Biskra) à s'associer pour l'élaboration d'un calendrier pollinique du Sud et le lancement d'une enquête épidémiologique sur l'allergie au pollen du palmier dattier. De son côté, Ahmed Djezar, responsable de la promotion du laboratoire "Bio Pharm" créé en 1992, estime que cette journée de formation continue a pour objectif de former et de sensibiliser les praticiens de la wilaya de Ghardaia sur l'importance d'un diagnostic précoce des allergies "très répandues en Algérie", afin de prendre en charge les malades. Cette manifestation médicale constitue un espace scientifique pour une formation continue des praticiens, qui sont les premiers à diagnostiquer ces pathologies allergiques, a précisé le responsable du laboratoire. Plusieurs thèmes portant sur le diagnostic et le traitement de l'asthme et de la rhinite allergique, ont été animés durant cette journée de formation continue par des professeurs et spécialistes en médecine. Les intervenants ont saisi l'opportunité pour exhorter les pouvoirs publics à la mise en place "d'un programme national anti-tabagique et d'un programme d'éducation sanitaire dans les écoles".

VITAMINE D

Mettez-en plein les yeux

Santé osseuse, cardiovasculaire et maintenant oculaire ? Chaque jour, la vitamine D dévoile de nouveaux secrets... et surtout des bienfaits qu'on ne lui connaissait pas. Une étude toute récente vient ainsi de montrer qu'un taux élevé de calciférol - c'est le nom chimique de la vitamine D - protégerait contre la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Une équipe de l'Université de Buffalo, aux Etats-Unis, a suivi le taux sérique en vitamine D de 1 313 femmes. Les auteurs ont ainsi noté une relation très significative entre une carence en vitamine D, et l'augmentation du risque de DMLA. Et chez les femmes dont les taux étaient les plus élevés, la diminution du risque s'est établie à 59% ! Pour le moment, aucune explication n'est avancée. "D'autres études sont nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes à l'origine de ce lien", explique l'auteur principal de ce travail. Mais le lien lui-même, ne paraît pas faire de doute...

Ce résultat s'avère d'autant plus intéressant que les femmes manquent généralement de vitamine D, comme l'avait constaté le Pr Solomon Epstein (New York) dès 2005. Il avait en effet montré que la majorité des femmes ménopausées, dans le monde, souffrait d'un déficit marqué en vitamine D : 51% des Latino-américaines, 52% des Européennes, 59% des Australiennes, 63% des Asiatiques et 81% des Moyen-orientales étaient ainsi concernées. Avec une moyenne mondiale supérieure à 59% de femmes carencées !

Rappelons que la meilleure source de vitamine D se trouve dans les rayons ultraviolets solaires. Sous leur influence, un précurseur vitamérique présent dans la peau est transformé en provitamine D3 puis en vitamine D3. Dix à quinze minutes de soleil quotidien sur le visage et les bras suffisent. Pas besoin de banc solaire ni de bain de soleil. Il suffit de vaquer à ses occupations, en plein air et en bras de chemise.

S. H.

POST-MÉNOPAUSE

Les changements du corps

Avec l'âge, le corps des femmes se modifie. En tête, évolution de la pilosité, prise de poids, épiderme fragile, jambes lourdes. Il faut arriver à traverser cette période en pleine forme, et en toute beauté.

Au moment de la ménopause, le système pileux évolue : quantité, épaisseur et vitesse de croissance des cheveux diminuent. De la même manière, les poils se font plus rares, notamment au niveau des aisselles, des bras et des jambes. Les sourcils repoussent moins vite et moins nombreux, eux aussi. De plus, tous ces poils, comme les cheveux, commencent à blanchir. Enfin, bizarrement, de nouveaux poils peuvent apparaître à des endroits inattendus du corps : mieux vaut alors consulter plutôt que d'essayer de les retirer seule.

Prise de poids

C'est souvent la raison pour laquelle la ménopause est vécue comme une période difficile par bon nombre de femmes : certains symptômes physiques causés par les modifications hormonales sont pénibles... C'est le cas de la prise de poids, située surtout au niveau de la taille, du ventre et des jambes. Le corps a tendance à se masculiniser. Mais ce n'est pas une



fatalité ! Pour y faire face, essayez au maximum d'entretenir vos formes grâce à une alimentation adaptée et des exercices (même doux) réguliers.

Dessèchement de l'épiderme

Comme pour le visage, les cellules cutanées se modifient. Cela entraîne une fragilité nouvelle de l'épiderme : sur le corps, la peau se fait plus sensible mais aussi plus sèche. En parallèle de son manque de fermeté dû à l'âge, cette modification n'est pas forcément facile à vivre..... Usez et abusez de laits corporels aux textures riches qui fondent sur l'épiderme pour lui apporter les éléments qui lui font défaut. Matin et soir après la toilette, et votre peau sera douce, plus souple.

Attention, jambes lourdes

Due à une éventuelle prise de poids, à une sédentarité accrue, à la déshydratation générale de l'organisme ou encore à des œdèmes (au niveau des chevilles), le syndrome des jambes lourdes peut marquer la période de la ménopause. Évitez de rester longtemps dans la même position, debout ou assise.

Le soir, positionnez vos jambes en l'air (sur votre canapé, au moyen d'une surélévation dans votre lit...), enfin relancez la microcirculation à l'aide de produits spécifiques (à base de camphre, de menthol...) à appliquer chaque soir en massage, du pied vers le genou.

S. H. /Source Doctissimo

LES YEUX

Un bien précieux à protéger au quotidien

Le soleil, les accidents et certaines activités, notamment le travail sur ordinateur, sont autant de facteurs qui peuvent abîmer nos yeux, voire compromettre notre bonne vue. Comment prendre soin de ses yeux pour voir loin.

Certes, il est indispensable de porter des lunettes de soleil en été, mais cette consigne s'applique également tout au long de l'année, dès que le soleil est là ! Ayez donc toujours à portée de main une paire de lunettes de soleil, d'indice 3 idéalement dans votre sac à main et en voiture (jamais d'indice 4 pour conduire). Privilégiez les modèles enveloppant et n'hésitez pas à porter une casquette ou un chapeau, dont la visière protège les yeux et améliore le confort visuel.

Pourquoi protéger ses yeux du soleil ? Pour éviter une kératite, inflammation de la cornée déclenchée par une absorption trop élevée d'UV. Les UV sont également soupçonnés d'accélérer le vieillissement du cristallin, à l'origine de cataracte. La rétine étant très sensible au soleil, l'exposition aux UV augmente le risque de DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge).

Protégez vos yeux des traumatismes

Nos yeux sont en permanence exposés, de telle sorte que certaines activités imposent une protection. C'est le cas de certaines activités professionnelles, mais



également chez soi du bricolage et du jardinage. C'est que de toute taille, un projectile dans l'œil peut provoquer de graves traumatismes. Attention, les projections de produits liquides ou gazeux sont également dangereuses pour les yeux et nécessitent tout autant le port de lunettes protectrices adaptées.

Lors des activités sportives, portez les équipements nécessaires : lunettes de protection, casque, visière, etc.

Attention aux longues heures passées devant un ordinateur !

Que risquent vos yeux si vous passez de longues heures devant un ordinateur ? Une fatigue visuelle, bénigne, mais gênante : yeux rouges, picotements, irrita-

tions des yeux, voire larmoiements, douleurs des globes oculaires. À la longue, la fatigue visuelle peut également s'accompagner de maux de tête, de douleurs cervicales ou de mal de dos. La solution est de faire régulièrement des pauses : se lever, marcher, changer d'activité. Il est également recommandé de quitter l'écran des yeux fréquemment pour regarder au loin, petit exercice d'accommodation qui aide à récupérer.

Ne touchez pas vos yeux : risque d'infection !

Même si cette consigne est surtout valable pour les enfants, ne vous frottez pas les yeux sans vous être lavé les mains au préalable. Nos doigts véhiculent toute sorte de germes, inutile d'aller contaminer vos yeux. Les yeux sont comme le nez et la bouche, des voies d'entrée pour les microbes, lesquels peuvent provoquer des infections, plus ou moins graves.

Quand consulter un ophtalmologiste ?

Au moindre doute, au moindre signe, faites contrôler votre vue (baisse d'acuité de loin ou de près, vision trouble, gêne en voiture, etc.). Et dans tous les cas, à partir de 55 ans, ou 50 ans en cas d'antécédent familial, pour réaliser un fond d'œil annuel afin de dépister un DMLA.

Santé de A à Z



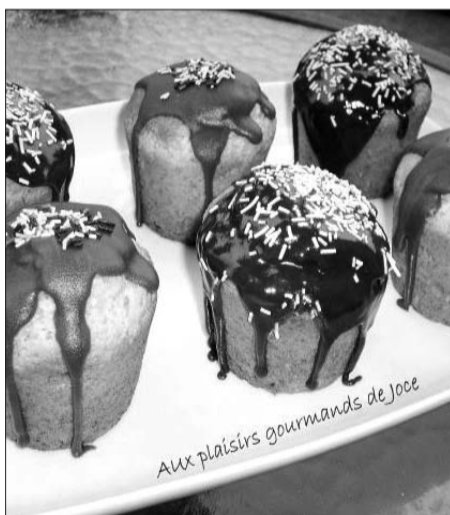
Beignets de courgettes



Ingrédients :
3 petites courgettes
8 brins de persil
2 petits œufs
1 gousse d'ail
75 g de farine
20 cl de crème fraîche
Des dés fromage

Préparation :
Râper finement les courgettes lavées, mais non pelées, et les presser dans un torchon propre pour en extraire l'eau. Mélanger ensemble la farine, les œufs, la crème, la gousse d'ail pressée et le persil haché. Saler et poivrer. Incorporer les courgettes râpées. Incorporer les dés de fromage. Dans une poêle chaude et légèrement huilée, mettre à cuire des petits tas de pâte de la valeur de 2 c. à soupe. Retourner avec une spatule, et faire cuire l'autre côté. Glisser ensuite les crêpes dans un plat et enfourner à Th.5/6 (160°C) pour qu'elles finissent de cuire.

Muffins café et noix



Ingrédients :
100 g de noix + 12 demi-cerneaux
130 g de sucre roux
120 g de beurre
2 petits œufs
130 g de farine
1 demi-sachet de levure chimique
10 cl de crème fraîche
1 c. à soupe d'extrait de café.

Préparation :
Mixer grossièrement les noix grillées avec 40 g de sucre roux. Fouetter le beurre avec 90 g de sucre roux, puis incorporer les œufs un par un. Ajouter la farine tamisée avec la levure. Enfin, incorporer la crème fraîche et l'extrait de café. Mettre 1 c. à soupe de pâte dans chaque cavité d'un moule à muffins, répartir dessus les noix hachées, remettre 1 c. à soupe de pâte par-dessus, puis répartir le reste de noix hachées par-dessus. Enfin poser délicatement les demi-cerneaux de noix au centre de chaque muffin, sans les enfoncer. Faire cuire les muffins, environ 20 min à 170°C : le dessus doit être joliment doré.

SIESTE OU MÉRIDIENNE

Un besoin naturel...

Le repas de midi n'est pas le seul responsable de l'irrésistible envie de s'endormir au tout début de l'après-midi. L'étude du sommeil nous apprend qu'une porte du sommeil se situe entre 13h et 14h.

La sieste, source d'équilibre entre le jour et la nuit

Il ne s'agit pas de mettre simplement son pyjama et de dormir 2 heures de suite mais d'aménager une "coupure" de quelques instants, idéale pour la poursuite de l'activité. Cette coupure est source d'équilibre entre la journée et la nuit. En effet, elle permet de lutter contre les périodes de somnolence diurne que beaucoup de personnes connaissent. Pour les personnes qui n'ont pas forcément l'espace ni le temps, s'isoler de l'environnement pendant quelques instants en fermant les yeux (au minimum



assis), en se concentrant sur son propre corps et sa respiration peut suffire.

Durée de la sieste

La sieste ne doit pas dépasser les 15 ou 20 minutes car il y a risque d'entrer dans un cycle de sommeil dont on aura beaucoup de peines à s'extraire et l'effet ressourçant sera donc raté ! De plus, faire une sieste pendant un laps de temps trop long rendra l'endormissement le soir très difficile.

Cas particuliers

Une sieste longue est fortement

conseillée pour les travailleurs ayant des horaires irréguliers. Si le travail oblige à rester éveillé la nuit, il vaut mieux mettre de côté quelques heures de sommeil et faire une sieste pour prévenir tout risque dû au manque de sommeil.

Si vous devez vous lever tôt pour aller travailler, quelques heures de sommeil ne seront pas de trop en début d'après-midi pour fortifier votre capital sommeil.

Chez le jeune enfant

Une longue sieste n'a pas lieu d'inquiéter étant tout à fait nor-

male : toutefois elle ne doit pas être perturbée. Cela fait partie du besoin naturel de sommeil de l'enfant.

Les célèbres «siesteurs»

Des génies comme Thomas Edison ou encore Léonard de Vinci n'avaient pas honte d'écrire qu'ils s'offraient de petits moments de repos, dans un jardin près d'une fontaine, ou sur un canapé près de la cheminée. Comme quoi la sieste n'a pas lieu d'être taboue, la preuve, même des personnes célèbres la défendaient.

DENTS DE LAIT

Détecter et éviter les caries

L'émail des dents de lait étant fragile car de faible épaisseur, ces dents sont particulièrement vulnérables face aux caries. Bien qu'amenées à être remplacées, il est indispensable de soigner les caries des dents de lait, lesquelles conditionnent les dents définitives.

Les caries des dents de lait peuvent être difficiles à détecter

L'enfant peut se plaindre d'avoir mal aux dents au contact du chaud ou du froid, mais pas forcément, car la douleur sur une dent de lait est différente que sur une dent définitive.

En cas de carie profonde, le dentiste pourra envisager l'éventuelle extraction de la dent.

Comme pour les adultes, un brossage régulier et une bonne hygiène alimentaire (limiter les

sucreries, les boissons sucrées, les biberons d'eau sucrée) restent la meilleure prévention contre les caries.

L'hygiène des dents

Dès 2-3 ans, on peut brosser les dents de son enfant. Petit à petit, il aura envie de le faire seul, comme les « grands » ! Le brossage des dents doit être vécu comme une habitude (au minimum 2 fois par jour) et non une corvée. On recommande d'inculquer à l'enfant dès le début le bon geste, à savoir un brossage de bas en haut, de la gencive vers la dent.

Il faut choisir une petite brosse adaptée à sa bouche, munie de poils souples. On peut acheter un dentifrice fluoré... pour son âge, afin d'avoir les concentrations en fluor adaptées à son âge.



A S T U C E S

Redonner sa blancheur à du linge jauni



Votre linge a jauni, trempez-le dans de l'eau claire additionnée d'eau oxygénée à 12 volumes. Ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque, rincez normalement.

Faire partir une trace de rouge à lèvres :



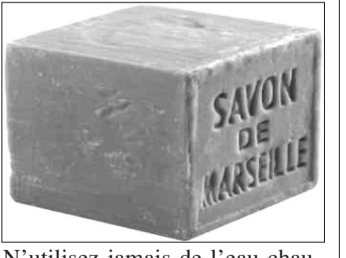
Avant de laver votre vêtement, passez un peu d'éther sur la tache ou à défaut du trichloréthylène puis mettez le en machine ou lavez le à la main.

Detartre votre bouilloire



Mettre deux coquilles d'huître bien propres à l'intérieur et faites chauffer ainsi pendant quelques minutes. Le tartre partira et la bouilloire sera comme neuve.

Faire partir une tache de sucre



N'utilisez jamais de l'eau chaude sur une tache de sucre car cette dernière la fixerait. Lavez tout simplement avec de l'eau froide et éventuellement un peu de savon de Marseille.

Mots Fléchés N°530

des clo- rauc raucines de guerre ↳	orabes laireux midj ↳	enroula enroula- sés ↳	repat beaux voliers ↳	grande malin petit coups ↳	surveillai ↳	gouverna ↳	temps de liberté ↳
forter ma- joration ↳					coulet ↳		
réflect ↳					anoplas ↳		
font la peau lisse ↳	définir fréquent- atif ↳		évalué variation de ton ↳		école des mots monnaie romaine ↳		voies de circulation ↳
temps de vacances ↳			élimés point sur la coupe ↳	aide ↳		lind infidél ↳	
écluse ↳				pitent ↳		voies ↳	
équilibre de colonne linge de lit ↳	colier ↳			lune libre soldat lit ↳			gouffres naturels ↳
	bonnet coups ↳		central d'essence travail d'acier ↳		des de combat ↳		mont- rues (sol) ↳
sinon analyse souvent souffrir ↳				faux semblant patente travaux ↳		nachés ↳	
			anciens voies salés du couple ↳			course sur piste ↳	
fleuve de sibérie ↳	usine ↳				acmé ruse ↳	casé ↳	
	talonnait ↳	brode- ment rassenti- lière ↳			à passer ↳	maisons de bois ↳	
conduite ↳							nickel au lit ↳
sonnerie funèbre ↳			extrême benali ↳	ramiche l'herbe ↳		matière textile amonoel- lement ↳	
			parfum ↳				
ville sur la Tille ↳		petite gauré ore antique ↳			élué mal souffrir faux marque ↳		trou de beau ↳
partie ↳				école local quatre séjours ↳		déclat de quatre sur l'attaque ↳	
plantes de ballons ↳							matière de pâte d'anti- nitium ↳
pitard ↳		leader ↳					crabe à plumes ↳
comme des brades ↳				bien faits ↳			

SUDOKU N°530 **SOLUTION SUDOKU** N°529 **SOLUTIONS MOTS FLECHS 529**

1	4	6	8			7	
	6	1	4			9	
		7					
	9	6			7	2	
	1			9	4	3	5
3		4	5	2	6	9	1
			2			4	3
6				7	9		
4	7			1		2	

7	6	5	2	3	4	1	9	8
8	2	1	6	7	9	4	3	5
3	9	4	5	8	1	7	2	6
5	4	8	3	2	7	6	1	9
9	7	2	8	1	6	5	4	3
1	3	6	4	9	5	8	7	2
2	1	3	7	5	8	9	6	4
6	5	9	1	4	2	3	8	7
4	8	7	9	6	3	2	5	1

• E • P • A • A • R • T • A
 • IMPECCABLEMENT
 • BARRERAI • LET
 • SALIERES • IBERE
 • RIPEE • OBLIGER
 • OREES • DUEL • AIR
 • ART • PORTEE • SI
 • ASSISE • DISCO • S
 • S • E • M • P • L • I • S • A • R • E • S
 • B • E • C • O • I • E • E • C • L • A • T • E
 • R • A • N • G • E • R • A • L • A • G • O • N
 • P • A • L • U • R • O • S • S • A • E • U • T
 • I • M • I • T • A • T • I • O • N • S • F •
 • B • E • A • T • E • S • L • U • A • L • F • A
 • N • I • T • D • E • P • O • L • I • E • S
 • S • T • E • R • I • L • I • S • E • R • A • S • S
 • • N • O • N • E • S • R • I • D • E • A • U
 • T • E • T • U • E • S • R • A • N • I • I • R
 • C • A • S • T • R • E • S • E • L • L • E
 • P • O • L • I • A • I • N • E • R • U • E • E
 • T • A • T • A • A • D • R • E • S • S • E • S

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khair
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal
10h30 : Bab El-Maqam
11h15 : Malafet iqtissadiya
12h30 : Sayadou El-Alrase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aådab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Wadie
17h00 : Qadha wa qadar
Feuilleton algérien
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h30 : biatouna. Emission de l'environnement
19h15 : Aâla El-Khat
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Chabab El-Tahadi
21h15 : Ahwal El-Nesse
22h45 : Safar Fi El Kalimat
00h00 : Journal télévisé



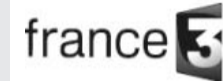
06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Victor Sauvage
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Ma fille en danger
16:35 Dirty Sexy Money
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 C'est ma Terre
20:39 Météo
20:45 Joséphine, ange gardien
22:40 New
23:30 New York
00:15 Londres, police judiciaire
01:15 Au Field de la nuit
02:20 Histoires contemporaines
03:35 Adieu Blaieau
05:10 Musique
05:25 Reportages
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 The Closer
21:20 D'art d'art
21:30 The Closer
22:15 Ma maison de A à Z
22:20 Complément d'enquête
00:05 Expression directe
00:10 Dans quelle éta-gère

00:15 Journal de la nuit
00:25 Météo
00:27 CD'aujourd'hui
00:30 Au clair de la lune
00:31 Pelléas et Mélisande
03:10 Toute une histoire
04:10 24 heures d'info
04:17 Météo
04:20 Semaine critique !
05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:50 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Agen
11:45 Le 12/13
11:46 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Agen
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 Les gaspards
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20
18:41 Edition nationale
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 En route pour l'Eurovision avec Amaury Vassili
22:35 Une histoire épique
22:38 Météo
22:40 Soir 3
23:10 Ce soir (ou jamais !)
00:35 Tout le sport
00:40 La case de l'oncle Doc

00:41 François Mitterrand,
01:35 Libre court
01:36 En France
01:50 La saison des mutants
02:00 Anna
02:10 Entre particules
02:30 Soir 3
03:00 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Une famille presque parfaite
10:35 Une famille presque parfaite
10:55 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Surexposée
15:40 Alibi
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 S.W.A.T. unité d'élite
22:50 La nuit nous appartient
01:05 Les 4400
01:55 Les 4400 : Un des nôtres
02:45 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Campagnes de rêves
20:40 Le promeneur
22:35 Susan Sontag
23:25 Mikis Theodorakis,
00:20 La chambre d'hôtel
01:45 Dogs in Space
03:30 Arabe et fier de l'être
04:20 Le débat



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:15 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:30 Championnat du monde des rallyes
20:40 Quartier général
22:30 Quartier général
00:10 Morandini !
01:20 24h buzz
02:00 Paris fait sa comédie
03:40 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:45 Tellement people
11:20 Les secrets de Yoaké
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Tellement vrai
17:05 Disney Break
17:06 Les sorciers de Waverly
17:35 La vie de croisière de Zack et Cody : Embarquement immédiat
17:50 The Big Bang Theory
18:15 The Big Bang Theory
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1
20:35 Quand Chuck rencontre Larry
22:45 National Security
00:20 Steak
01:50 Poker
02:50 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



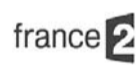
19h45

Joséphine, ange gardien



Réalisateur Jean-Marc Seban. Avec Mimie Mathy (Joséphine), Fabien Galhié (Grand joueur) dans son propre rôle, Kevin Antoine (Michaël), Arnaud Binard (Hadrien), Virginie Desarmats (Alexandra).

C'est au milieu d'un match de rugby que Joséphine arrive pour occuper le poste, bientôt vacant, de soigneur de l'une des deux équipes, le MRC. A la fin du match, elle découvre Michael, son «client». Depuis des mois, ce jeune issu d'un quartier difficile s'entraîne dans l'espoir d'intégrer une équipe professionnelle.



19h35

The Closer



Réalisateur Michael M. Robin. Avec Kyra Sedgwick (Brenda Leigh Johnson), J.K. Simmons (Will Pope), Corey Reynolds (David Gabriel), Robert Gosset (Le capitaine Taylor), Jon Tenney (Fritz Howard).

Deux secouristes, Anna Vargas et Anthony Silva, viennent d'être abattus de plusieurs balles dans leur ambulance. Ils venaient de répondre à un appel de détresse concernant un homme désorienté errant dans la rue. Selon leur rapport, le patient avait les pupilles dilatées et souffrait de tachycardie. Une empreinte de doigt relevée sur le gant d'Anna Vargas permet d'identifier le tireur : Kevin Mason.



19h45

S.W.A.T. unité d'élite



Réalisateur Clark Johnson. Avec Samuel L. Jackson (Sergent Dan «Hondo» Harrelson), Michelle Rodriguez (Chris Sanchez), Colin Farrell (Jim Street), James Tood Smith (Deacon «Deke» Kaye), Josh Charles (T.J. McCabe). Alex Montel est un redoutable trafiquant de drogue. Venant d'être incarcéré, il promet publiquement 100 millions de dollars à quiconque parviendra à organiser sa libération. Très vite, les autorités se voient totalement dépassées par la surenchère de tentatives d'évasion et demandent le renfort de l'unité d'élite S.W.A.T.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

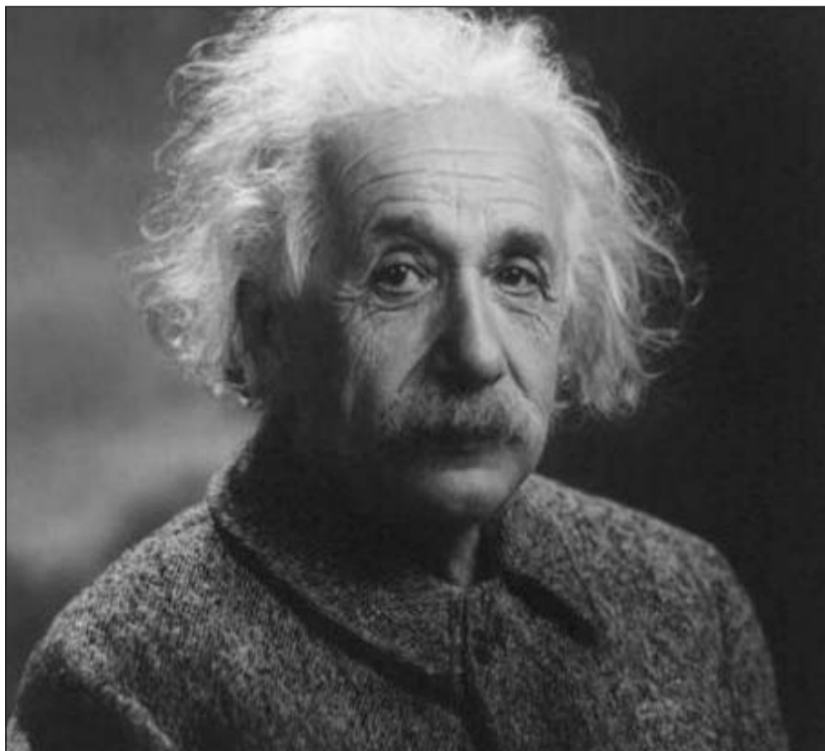
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La Nasa donne raison à Einstein après une longue expérience

La NASA a réussi à démontrer de manière très précise, au cours d'une expérience, la véracité de la théorie générale de la relativité édictée en 1905 par Albert Einstein.

La théorie d'Albert Einstein selon laquelle la gravité de la Terre influencerait sur le temps et l'espace autour d'elle, la fameuse théorie de la relativité, a été vérifiée par la NASA et une équipe de physiciens américains. "Imaginez notre planète comme si elle était immergée dans du miel et qu'elle tournait sur son axe en orbite autour du soleil, le miel se trouvant autour se déformerait", tente d'expliquer Francis Everitt, un physicien de l'Université de Stanford en Californie, dans des propos relayés par l'AFP, avant d'ajouter : "C'est la même chose avec l'espace et le temps".

Baptisée "Gravity Probe B" (GP-B), l'expérience réalisée par l'agence spatiale américaine a consisté à utiliser quatre gyroscopes ultra-précis, embarqués à bord de satellites, afin de vérifier deux postulats de la théorie du savant d'origine allemande. Le premier est l'effet dit géodétique, ou la déformation de l'espace et du temps autour d'un objet exerçant une force gravitationnelle. Le second est la quantité d'espace et de temps qu'un tel objet affecte en tournant sur lui-même. Pointés vers l'étoile IM Pegasi, tout en étant sur une orbite polaire autour de la Terre, les quatre



gyroscopes ont subi des changements de direction vers laquelle ils étaient dirigés, confirmant la théorie d'Einstein. Si ça n'avait pas été le cas, ils auraient toujours pointé vers la même direction...

"L'expérience GP-B a confirmé deux des postulats les plus importants dans la théorie d'Einstein concernant l'univers, avec des implications pour l'ensemble de la recherche en astrophysique", continue

Francis Everitt. "Les résultats de la mission GP-B auront des effets sur les travaux des théoriciens en physique durant de nombreuses années", confirme Bill Danchi, un astrophysicien de la NASA.

Cette expérience, initiée en 1959, a été l'une des plus longues menées par la Nasa et des centaines de chercheurs y ont participé. Ses résultats sont publiés dans la revue américaine *Physical Review Letters*.

Les tourbillons océaniques atteignent les fonds marins



De nouvelles études publiées dans la revue *Science* révèlent que les tourbillons à la surface des océans peuvent atteindre les profondeurs et déplacer de la chaleur, des larves et des substances chimiques vers les fonds marins. Des scientifiques de la Woods Hole Oceanographic Institution ont étudié de quelle manière les différents éléments des émissions hydrothermales océaniques (organismes, minéraux, chaleur) étaient véhiculés à travers les océans. En effet, malgré des dizaines d'années de recherches, ce mécanisme de transport était jusqu'ici resté incompris. Les scientifiques ont ainsi découvert que ces différents éléments étaient très probablement transportés par des tourbillons océaniques. Générés par des vents violents, renforcés par des phénomènes atmosphériques et océaniques comme El Niño, ces tourbillons peuvent atteindre jusqu'à 500 kilomètres de diamètre et brasser les fonds marins jusqu'à 2.500 mètres de profondeur. Sciences et Avenir précise qu'il s'agit d'une surprise pour les scientifiques qui pensaient que les grandes profondeurs marines étaient isolées de la surface et de l'atmosphère. Comme l'explique la principale auteure de l'étude, Diane K. Adams, "nous savions que ces tourbillons existaient, mais personne ne s'était aperçu qu'ils pouvaient affecter les processus qui sont en cours dans les profondeurs des océans".

L'Amazone se remet lentement de la sécheresse de 2010

Durement impactés par la sécheresse qui a frappé le bassin inférieur de l'Amazone en 2010, dauphins d'eau douce, oiseaux et poissons – ressource essentielle pour les populations locales – recommencent doucement à prospérer. Mais des épisodes identiques sont à craindre dans les prochaines années. Dans la rivière Samiria, un des principaux affluents du cours inférieur de l'Amazone, à cause de la sécheresse de 2010 et de la baisse de niveau de l'eau consécutive, le nombre de dauphins roses avait chuté de près de la moitié par rapport à 2009, passant de 250 à 140 individus dans la réserve nationale de Pacaya Samiria, au Pérou. Mais le Dr Richard Bodmer, de l'Université du Kent, et son équipe de chercheurs péruviens, soutenus par des bénévoles de l'ONG Earthwatch, constatent aujourd'hui un regain de cette population. En mars 2011, elle était remontée, dépassant même de 10% les effectifs de mars 2010. Même chose pour les dauphins gris locaux, en hausse de 30%. Retour des aras, également, qui avaient apparemment quitté la réserve ou sont morts en grand nombre lors de la sécheresse. Plusieurs communautés d'Indiens Cocama, vivant sur les rives de la Samiria, attendent anxieusement que les stocks de poisson se reconstituent, et parlent encore de la sécheresse de l'an dernier, inquiètes de la voir se répéter à l'avenir : "Notre collectivité dépend du poisson. Nous ne pouvions plus en manger, car il était infecté", dit Tedy Yuyarima, un chaman de 42 ans. Mais les indices observés donnent à penser que le nombre de poissons va se rétablir, selon le Dr Bodmer, qui déclare : "C'est un très bon signe, et cela suggère que la rivière Samiria se remet de la sécheresse de 2010". Toutefois, la situation du caïman à lunettes reste préoccupante, avec des effectifs encore inférieurs de 60% à ceux du début 2010. Par ailleurs, les niveaux d'eau sont à nouveau extrêmement élevés, et les autorités locales ont même déclaré l'état d'urgence. "Nous ne pouvons pas ignorer ces grands événements mondiaux, qui ont un impact sur les écosystèmes locaux et les gens d'ici. Pour le moment, ces impacts m'inquiètent, mais ils ne sont pas aussi dramatiques qu'ils pourraient l'être. Mais si ces deux extrêmes météorologiques continuent à l'avenir, cela pourrait changer", avertit le scientifique.

Des protéines intactes dans un fossile de mosasaure vieux de 70 millions d'années

Des chercheurs suédois ont réussi à isoler des composants protéiques à partir d'os de mosasaure fossilisés datant du crétacé, prouvant que cette matière organique était bien ancienne, et non due à une contamination récente. Johan Lindgren, Per Uvdal, Anders Engdahl et leurs collègues de l'Université de Lund, en Suède, sont parvenus à observer des molécules de collagène – une protéine de structure – dans des tissus fibreux issus de fragments d'os fossilisés de mosasaure – un reptile marin géant vivant il y a 65 à 100 millions d'années. Les scientifiques ont utilisé notamment la microspectroscopie à infrarouge, la spectrométrie de masse, et procédé à l'analyse des acides aminés constitutifs de ces protéines, fournissant des preuves convaincantes suggérant que ces biomolécules sont bien endogènes, issues de l'animal disparu, et non pas d'une récente contamination, bactérienne ou autre. En outre, la découverte démontre que la préservation des tissus mous et des biomolécules n'est pas limitée aux os de grande taille enterrés dans des environnements de grès fluviaux, mais se produit également dans des éléments de squelette de petite taille, déposés dans des sédiments marins.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CAISSE ENREGISTREUSE

Invention de **Ritty James**

Secteur **Autres**

Date **1879**



La caisse enregistreuse, qui permet de comptabiliser l'ensemble des recettes d'une journée, a été inventée en 1879 par James Ritty. Dans les années 1870, cet Américain possédait un bar dans la ville de Dayton, Ohio. Son commerce était plutôt florissant, mais il devait régulièrement faire face à des employés peu scrupuleux qui n'hésitaient pas à lui voler de l'argent. Un beau jour, alors qu'il voyageait pour l'Europe, il se passionna pour les machineries du bateau. Un appareil l'intéressa tout particulièrement : la machine qui comptait le nombre de tours d'hélice. Très vite, James Ritty fit le rapprochement avec son commerce et se dit qu'il pourrait mettre au point une machine capable de compter les consommations de la journée. Dès lors, il ne pourrait plus se faire escroquer ! De retour aux Etats-Unis, il parla de son idée à son frère et ensemble, ils mirent au point la "Caisse incorruptible". Le tout premier modèle ne possédait pas de caisse enregistreuse et la somme totale gagnée pendant la journée était affichée par un cadran à aiguille, un peu comme une horloge. Les deux frères développèrent un second modèle et en déposèrent le brevet le 4 novembre 1879. Puis ils continuèrent d'améliorer leur invention. Ils conçurent tout d'abord un système qui permettait au client de voir lui aussi la somme facturée. Par la suite, ils ajoutèrent un rouleau de papier pour comptabiliser les recettes d'une journée. Cette machine fut la première commercialisée.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h03	Fadjr : 3h44	Fadjr : 4h28
Dohr : 12h45	Dohr : 12h26	Dohr : 13h03
Asr : 16h32	Asr : 16h14	Asr : 16h47
Maghreb : 19h39	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h53
Icha : 21h14	Icha : 20h56	Icha : 21h25

TLEMÇEN

Plus de 33kg de kif traité saisi

Plus de 33kg de kif traité ont été récupérés, hier, par les gendarmes gardes-frontières de la wilaya de Tlemçen. Effectuant une patrouille, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à la découverte de cette quantité de substance, transportée à dos de quatre bêtes de somme, abandonnées à proximité du tracé frontalier. Une autre patrouille, effectuée dans la wilaya de Blida, a permis de récupérer une autre quantité de kif traité ainsi que quelques comprimés de psychotropes. Le narcotrafiquant a, pour sa part, réussi à prendre la fuite à la vue des gendarmes.

4.022 litres de carburant récupérés en une journée

4.022 litres de carburant ont été récupérés, samedi dernier, par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemçen et ceux de Tébessa. Au niveau des frontières est du pays, les gendarmes gardes-frontières de Souk Ahras et les gendarmes de Tébessa ont mis la main sur 142 jerricans contenant 2.432 litres de carburant. Cette quantité de carburant, ainsi que d'autres produits destinés à la contrebande, ont été abandonnés par des contrebandiers sur la bande frontalière. Dans la wilaya de Tlemçen, 1.590 litres de carburant ont été récupérés par les gendarmes et les éléments de la sécurité routière. Cette patrouille a également permis de récupérer un quintal et 30 kg d'oranges ainsi qu'un véhicule. Notons enfin qu'un contrebandier a été interpellé suite à cette affaire.

A. B.

CHÉRIF ABBÉS À PROPOS DES MASSACRES DU 8 MAI 1945 :

« Ils resteront une honte dans l'histoire de la France »

Le ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbès, a souligné hier à Guelma, que les massacres perpétrés le 8 mai 1945 par la France coloniale à Guelma, Sétif et Kherrata "resteront à jamais une honte dans l'histoire de ce pays".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Chérif Abbès, qui s'exprimait à l'université de Guelma, à l'ouverture du 9^e colloque international consacré à ces événements, a ajouté que des "crimes d'une telle atrocité et d'une telle sauvagerie ne peuvent être oubliés ou faire l'objet d'une quelconque prescription". Il s'agit, a-t-il dit, d'une "page douloureuse de l'Histoire que l'Algérie ne peut tourner".

Le ministre a également affirmé, devant un parterre d'universitaires, de chercheurs, d'historiens algériens et étrangers, ainsi que d'étudiants, que ce crime des forces coloniales françaises "ne sera oublié ni par les générations d'aujourd'hui ni par celles de demain", car, a-t-il rappelé, "les Algériens subissaient les enfumades et les tueries collectives au moment même où le monde entier célébrait la victoire sur le nazisme". Les des-



PH/D.R.

centes punitives du colonisateur "ont donné lieu à des tueries sans sommation et à d'aveugles chasses aux Algériens, qui n'ont épargné ni les vieillards, ni les enfants", a encore rappelé le ministre. Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Saïd Abadou, a souligné, pour sa part, qu'aujourd'hui, "les relations entre l'Algérie et la France ne pourront être construites sur de bonnes bases et de manière durable que lorsque la France aura reconnu ses crimes en Algérie".

La délégation officielle devait ensuite visiter les différents sites qui témoignent

encore, dans la wilaya de Guelma, de l'atrocité des exactions commises, il y a 66 ans, par les forces d'occupation, la police coloniale et les milices armées. Le ministre, accompagné des autorités de la wilaya, des secrétaires généraux d'organisations nationales et d'un nombre important de moudjahidine, s'est notamment rendu à Héliopolis, devant ce qui subsiste encore des fours à chaux de sinistre mémoire, au lieu dit Kef El Boumba, où ont été perpétrées des exécutions collectives, et à la gare de Guelma, autre théâtre des massacres du 8 mai 1945.

Par ailleurs, plusieurs milliers de personnes ont participé hier à Sétif à la "Marche de la fidélité" organisée traditionnellement dans la capitale des Hauts-Plateaux en hommage et en signe de fidélité aux martyrs tombés au cours des massacres du 8 mai 1945. La procession, empruntant le même itinéraire qu'il y a 66 ans, s'est ébranlée de la mosquée El Ghaffari (ex-mosquée de la gare) pour descendre une partie de l'avenue du 1^{er} Novembre et s'immobiliser, ensuite, au coeur de l'avenue du 8-Mai-1945, devant la stèle érigée à l'endroit même où s'écroula le premier martyr de ces massacres, Bouzid Saâl. Une gerbe de fleurs a été déposée, dans une atmosphère marquée par l'émotion, au pied de cette stèle frappée du portrait de ce scout alors âgé de 22 ans, abattu par un commissaire de police parce qu'il refusait d'abaisser l'étendard national.

L. B.

CURSUS DU PRIMAIRE

Diminution du volume des programmes scolaires

Le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid a affirmé, hier à Ain Témouchent, que son département s'attelle à diminuer, dès la prochaine rentrée scolaire, le programme destiné aux élèves du primaire.

Cette initiative, qui entre dans le cadre des réformes engagées dans le domaine pédagogique, a été confiée à une commission composée d'experts qui présentera prochainement son travail, a précisé le ministre de l'Education nationale à l'occasion de sa visite de travail dans la wilaya.

L'ensemble des parties composant le secteur de l'éducation, dont le syndicat, "sont satisfaits de cette action", a-t-il indiqué, avant d'ajouter que le ministère compte, avec l'aide des wilayas, doter chaque élève de casiers au niveau de sa classe d'études.

S'agissant des dotations des établissements scolaires en outils informatiques, le ministre a rappelé que l'ensemble des établissements scolaires du pays recevront des équipements composés de laboratoires. Une commission nationale prend en charge cette mission pour laquelle des fonds ont été débloqués. S'agissant de l'encadrement scolaire, notamment pour le secondaire et les wilayas du Sud, M. Benbouzid a indiqué qu'il est confronté à un manque d'enseignants de français, de mathématiques et de philosophie notamment. Tout en rappelant l'importance de l'établissement de passerelles entre son ministère et celui de l'Enseignement supérieur pour la réussite du système LMD, le ministre a signalé que "des cellules d'orientation vers la formation professionnelle ont été mises sur pied".

DANS LE CADRE DE LA COOPERATION AVEC LES USA

L'Université du Colorado va ouvrir un campus en Algérie

L'Université du Colorado Denver va ouvrir un campus en Algérie, une première au Maghreb pour une université américaine, a appris l'APS auprès de l'ambassade d'Algérie à Washington.

Pour la mise sur pied de ce projet, le directeur des partenariats internationaux de cette université du centre-ouest des Etats-Unis, Rick Chaney, se rendra pour la deuxième fois à Alger, après sa visite effectuée en juin dernier.

"Il sera question, cette fois-ci, d'accélérer la mise en œuvre du projet", affirme la même

source. Ce projet, mené en étroite collaboration avec le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'ambassade d'Algérie aux Etats-Unis, remonte à avril 2010.

Au cours de son séjour à Alger, le représentant de cette université américaine aura des entretiens avec des responsables de plusieurs ministères pour discuter notamment des spécialités universitaires qui seront étudiées dans cette future université américaine qui s'installera en Algérie.

TIZI-OUZOU

Report de l'affaire héritiers Matoub-éditeurs

L'affaire opposant les héritiers de feu Matoub Lounès et la Fondation portant le nom de l'artiste d'une part aux éditeurs du chanteur d'autre part, prévue au tribunal correctionnel de Tizi-Ouzou, hier, a été reportée. Elle sera jugée finalement le 22 mai prochain par le même tribunal. Les héritiers de Matoub, à savoir sa veuve, sa sœur et sa mère ont déposé plainte, en 2005, au sujet du fait que des éditeurs ne leur versent pas les parts dues sur les ventes des CD de Matoub Lounès qui reste le chanteur kabyle le plus écouté treize années après son assassinat. Aussi, les plaignantes déplorent le fait que l'œuvre de Matoub ait été « clochardisée » par certains éditeurs qui ne respectent pas les versions initiales des CD. La sœur de Matoub, contactée hier, nous a indiqué que la majorité des éditeurs n'ont pas de contrats et continuent en dépit de cela à éditer les CD et les cassettes de son défunt frère. Malika Matoub est rentrée spécialement de France avant-hier pour prendre part au procès qui devait se tenir hier. Elle sera aussi présente le 22 mai au tribunal de Tizi-Ouzou.

Lounès Bougaci

Très Libre

